

Une tenue estivale
pour le cahier
Livres

VACANCES-SANTÉ
Un choix de tout repos?
cahier Santé

8

4

649 23 31 36 46 48 7
1 16 17 33 34 35 9
SELECT

La Presse Dimanche

GAREAU
mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL
381-3987

MONTRÉAL, DIMANCHE 19 JUIN 1994 110^e ANNÉE N° 236 50 PAGES, 4 CAHIERS
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents Abitibi-Témiscamingue: 55 cents À domicile par porteurs: 60 cents
Miami: 1.50 \$ US Îles-de-la-Madeleine: 1 \$ Routes motorisées: 70 cents **50¢** Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité
de la semaine



Pauline Julien
page B12

Météo

Quelques nuages,
moins humide
max 28 / min 14
page S16

Girerd

QUAND L'EMBARGO
COMMENCERA À FAIRE
DE L'EFFET SUR LE
GOUVERNEMENT JONASSANT,
LE PEUPLE SERA DÉJÀ
MORT DE FAIM.



Index

Annonces classées	
- immobilier	C5 à C9
- marchandises	C9
- emplois	C9
- automobiles	C9 à C11
- propositions d'affaires	C11
Additions croisées C8	
Arts et spectacles	
- informations	B7 à B11
- ciné-horaires	B7 et B8
- télé-horaires	B6
Avis A5	
Bandes dessinées C7	
Bridges C11	
Décès C11	
Êtes-vous observateur? C5	
Feuilleton C7	
Horoscope C6	
Le monde A8	
Livres cahier B	
Loteries A4	
Mot mystère C6	
SPORTS	
- Pierre Foglia	S5

Le PQ proposera une trêve pour relancer le Québec

GILLES PAQUIN

Au lendemain des élections, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, entend proposer une trêve à ses adversaires politiques pour sortir le Québec de l'ornière et lui donner un nouvel espoir.

Dans un discours au caucus conjoint des députés du Bloc et des élus et candidats du PQ réunis hier à Montréal, M. Parizeau a déclaré qu'il voulait ainsi faire renaître l'esprit de solidarité qui animait la commission Bélanger-Campeau.

«Il faut être capables d'aller voir ses adversaires politiques pour leur dire: écoutez on fait trêve, le Québec est dans une or-

nière telle qu'on a besoin de tout le monde. Donnons-nous la main, au coude à coude, tous ensemble, on va relever le Québec», a lancé M. Parizeau.

Cette trêve, qui durerait de 8 à 10 mois, donnerait aux Québécois le temps de s'entendre sur un objectif commun, a-t-il dit. «On va décider d'avoir un pays et récupérer tous les instruments qu'on n'a pas encore. Puis on va continuer de bouger», a ajouté M. Parizeau.

Même si le Québec se dote de nouveaux moyens pour assurer son développement, les choses ne changeront pas du jour au lende-

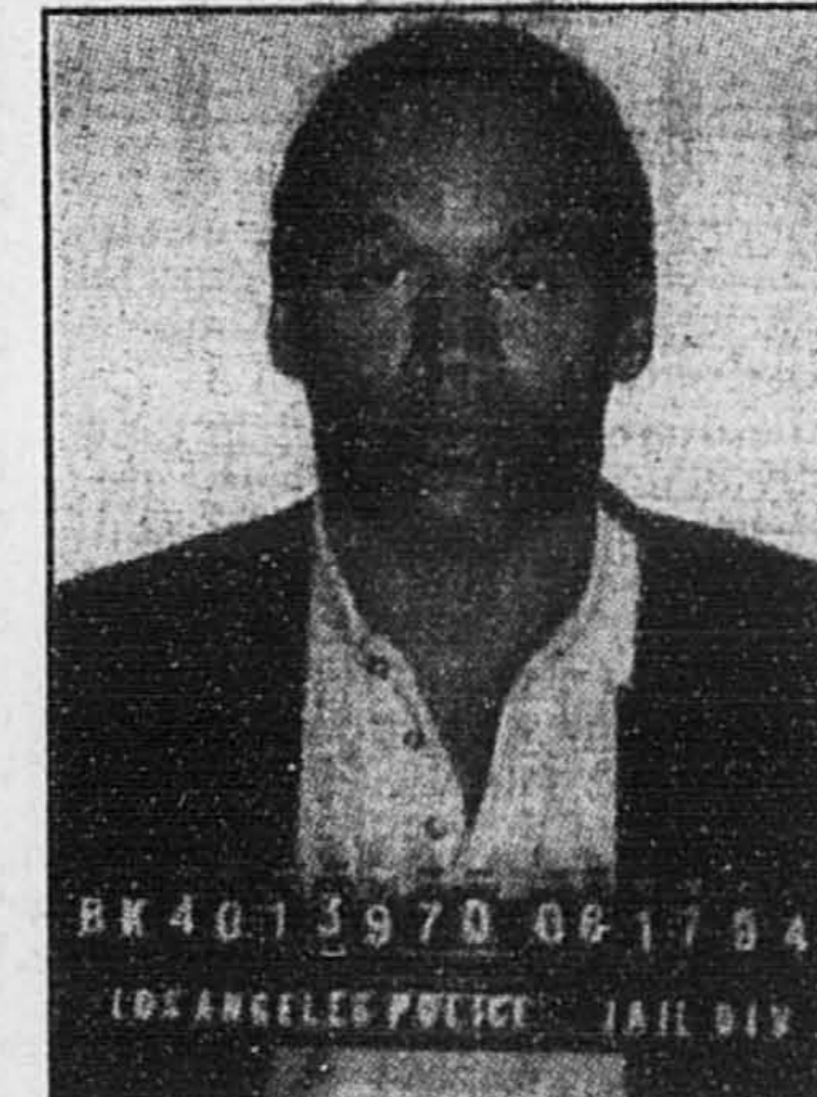
VOIR TRÊVE EN A 2

■ Bouchard met le Bloc au service de Parizeau. Page A 5

O.J. Simpson est détenu dans une aile réservée aux captifs suicidaires

d'après AP, AFP et Reuter
LOS ANGELES

C'est un O.J. Simpson en larmes qui a vécu sa première journée de détention hier, dans



O.J. Simpson

une aile à sécurité maximum réservée aux captifs suicidaires, au lendemain de l'incroyable course-poursuite télévisée à laquelle l'ancien footballeur vedette a convié le monde entier bien malgré lui.

«Même s'il n'allait pas très bien au cours des quatre derniers jours, il est actuellement dans un état pire qu'il a jamais été», a déclaré son avocat, Me Robert Shapiro.

«Il pleurait. Il s'est excusé de m'avoir déçu».

Détenu sans cautionnement, Simpson ne peut recevoir de visiteurs tant qu'il n'aura pas comparu devant le tribunal, ce qui devrait avoir lieu dès lundi.

C'est par téléphone que l'athlète professionnel accusé d'avoir tué son ex-épouse et un ami de celle-ci a pu s'entretenir avec son avocat.

Il est sous surveillance constante de peur qu'il attente à ses jours.

«Nous sommes très préoccupés à l'idée que M. Simpson puisse s'infliger du mal», a dit le commandant David Gascon, porte-parole de la police.

Les procureurs du ministère public ont déposé des accusations selon lesquelles O.J. Simpson aurait mortellement poignardé son ex-épouse Nicole Brown et le garçon de table Ronald Goldman.

L'ouverture vendredi de la Coupe du monde de football aux États-Unis a été occultée par la longue course-poursuite à Los

VOIR SIMPSON EN A 2

RECORD DE CHALEUR

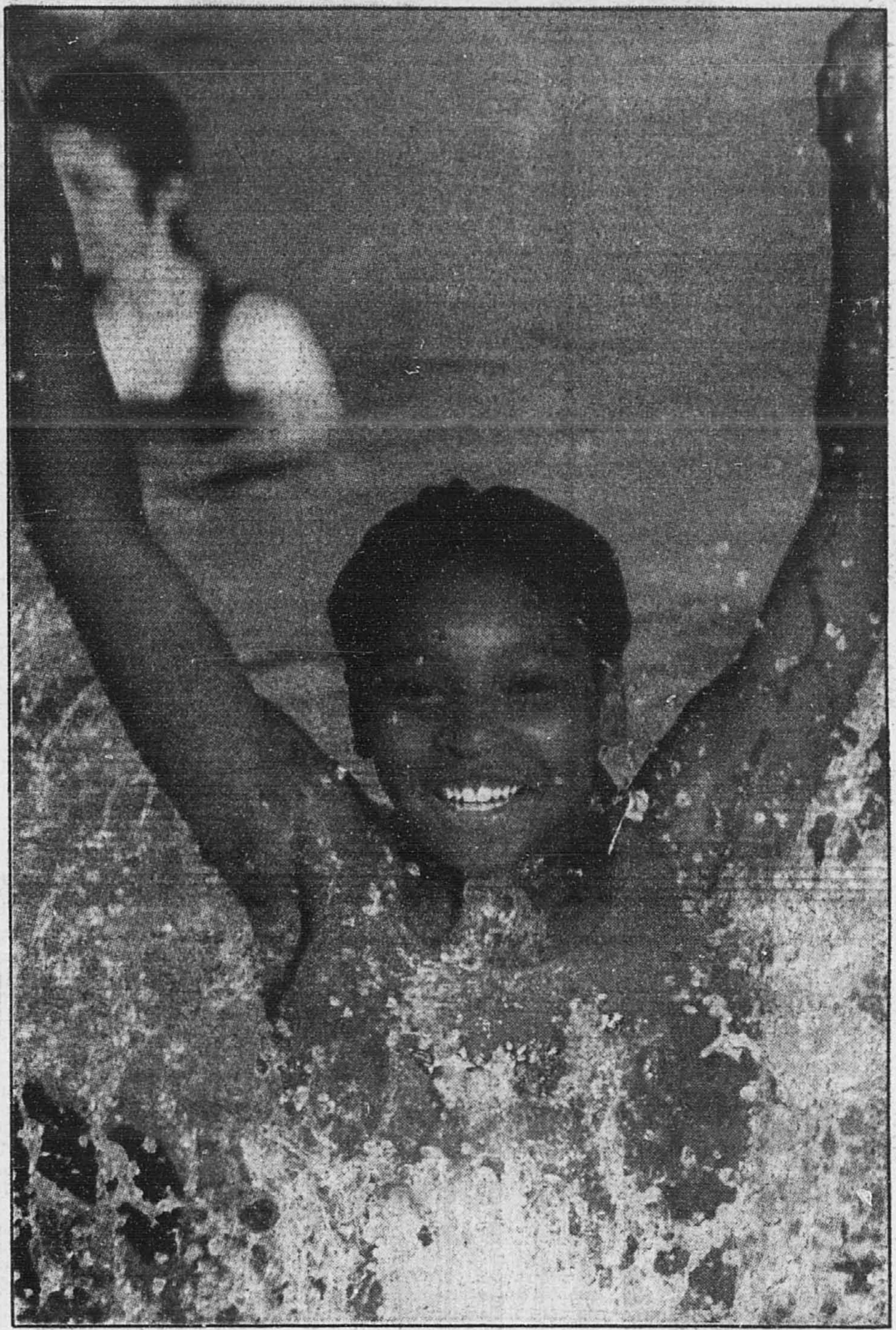


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Pour une troisième journée consécutive, Environnement Canada a enregistré hier un record de chaleur dans la région de Montréal, où le mercure a atteint 33,9 degrés Celsius. L'ancienne marque, établie en 1957, était de 32,8 degrés Celsius. Pour échapper à l'inconfort de cette torride journée, rien de tel qu'une bonne trempette dans la piscine, semble se dire cette jeune résidente d'Outremont surprise à la piscine Kennedy hier après-midi.

L'industrie du film: gros budgets, petites recettes!

MICHEL GIRARD

2. Le budget moyen d'un film canadien, qu'il soit de langue anglaise ou française, s'élève à trois millions de dollars. Ses recettes au guichet? De dix à 20 fois moins dans la grande majorité des cas.

Fait important: au guichet, les longs métrages canadiens de langue française dament largement le pion aux films anglais. En effet, les films québécois ont récolté en moyenne des recettes de 393 000 \$ par film. Ce n'est certes pas beaucoup, mais sachez qu'il s'agit ici d'un montant 2,5 fois plus élevé que les recettes moyennes empochées par les films canadiens de langue anglaise (151 000 \$).

C'est ce qui ressort, notamment, d'une récente étude réalisée pour le compte du ministère du Patrimoine canadien et dont La Presse a copié: «Portrait de l'industrie cinématographique et télévisuelle canadienne 1988-1992».

L'analyse des modestes recettes portait sur les 130 films canadiens qui ont bénéficié entre

1984-85 et 1990-91 de l'aide financière de Téléfilm Canada. (Au chapitre du calcul des recettes de film, la mise à jour des données est relativement ardue et longue. Il faut un délai minimum de trois ans après la sortie en salle des films pour récolter des données le moins significatives.)

Pour les trois années financières allant de 1989-90 à 1991-92, les recettes aux guichets ont été tout aussi lamentables: les 45 films de langue anglaise ont rapporté 9,1 millions, représentant à peine 5,9 pour cent du coût total (153 millions) desdits films soutenus par Téléfilm Canada. Les 30 films francophones ont récolté quant à eux 6,4 millions aux guichets, soit 6,7 pour cent du coût total (95 millions). On parle d'une moyenne de 200 000 \$ de recettes par film.

Que les films québécois rapportent de plus grosses recettes au guichet n'est pas une surprise pour le milieu cinématographi-

que: il est un fait avéré, signalé dans l'étude du Patrimoine canadien, que les productions cinématographiques (et télévisuelles) québécoises sont plus populaires auprès de leur public que les productions de langue anglaise au Canada anglais.

Sur 10 films millionnaires, huit du Québec

Sur les 130 longs métrages financés par Téléfilm Canada, seulement 10 ont réalisé des recettes aux guichets d'un million de dollars et plus. Ces films ont accaparé 68 pour cent des recettes totales aux guichets.

Parmi cette brochette de films à succès, huit films québécois de langue française. Les voici: *Cruising Bar* (3,2 millions), *Le Déclin de l'empire américain* (3,1 millions), *Jésus de Montréal* (2,3 millions en français et 1,2 million en anglais), *Ding et Dong* le film (2 millions), *La grenouille et la baleine* (2,1 millions), *Louis XIX* (1,6 million), *Un zoo la nuit* (1,2 million), *La Florida* (1,3 million). Du côté anglophone, deux films canadiens: *Black Robe* (1,8 million), *Dead Ringers* (1,2 million).

«Ce qui apparaît comme une

performance exceptionnelle est le fait que 14,7 pour cent (8 sur 56) des films appuyés par Téléfilm aient réalisé des recettes aux guichets supérieures à 1 million de dollars. Selon les données de la Régie du cinéma, seulement 53 films sur les 1400 films exploités au Québec en programme simple dans plus d'une salle entre mai 1987 et avril 1991 ont réalisé un million de dollars de recettes aux guichets ou plus, soit 3,8 pour cent de l'ensemble des films», explique-t-on dans l'étude réalisée pour le ministère du Patrimoine canadien.

On aura remarqué cependant que seulement trois des 10 films millionnaires, soit *Cruising Bar*, *Le Déclin de l'empire américain* et *Jésus de Montréal*, ont réussi à empocher des recettes équivalentes au budget moyen des films canadiens soutenus par Téléfilm Canada.

D'autre part, 96 des 130 films analysés, soit près de 75 pour cent, ont réalisé des recettes inférieures à 275 000 \$ et se partagent ainsi à peine 3,1 pour cent des recettes globales.

Comparaison intéressante
Les recettes en salle des films fi-

nancés avec l'aide de Téléfilm Canada se comparent avantageusement à celles des films commerciaux exploités au Québec. Alors que la moyenne des recettes des films québécois aidés par Téléfilm s'élève à 393 000 \$ et celle des films commerciaux atteint à peine 176 000 \$.

Par contre, les films canadiens de langue anglaise déçoivent. «La recette-guichet moyenne (151 000 \$) découlant de leur exploitation à l'étendue du Canada est inférieure à celle réalisée par l'ensemble des films commerciaux exploités uniquement sur le territoire du Québec (176 000 \$), ce qui ne représente que 18 pour cent du marché canadien.»

Avance des anglos...

Là où les films anglophones ont une bonne longueur d'avance sur les films francophones, c'est au chapitre des revenus de distribution et de provenance de l'étranger. Pour les trois années allant de 1989-90 à 1991-92, les films anglophones ont récolté 20,6 millions (13,5 pour cent du coût to-

VOIR FILM EN A 2

■ Montréal est devenue la capitale du film canadien. Page A 7

CLÔTURES ET RAMPES DE D.C.V.

Prix convenants à tous les budgets
Plus de 25 modèles

Distributeurs dans tout le Québec
9555, Henri-Bourassa est
Montréal H1E 1P8
494-2400
Sans frais: 1-800-NORACEL

NORACEL

AUCUN ENTRETIEN

Québec-Ottawa-Paris: le comique de répétition



LOUIS B. ROBITAILLE

Il y avait, l'autre jour, une scène plutôt amusante à l'Hôtel de Ville de Paris. Dont le côté amusant, d'ailleurs, relevait essentiellement du comique de répétition. La majorité des participants et spectateurs de la scène savaient qu'ils avaient déjà joué ou vu ça, et peu de temps auparavant. Tout le monde savait également qu'on reverrait ça bientôt, à peu près sous la même forme. Et plusieurs fois de suite au cours de l'année à venir.

Les personnages de la saynète sont invariables: il y a l'homme politique français (alias le HPF) qui reçoit dans ses bureaux; le visiteur et sa suite, eux, appartiennent à deux espèces rivales: soit le représentant du gouvernement fédéral canadien (disons le RGC), soit l'organisateur de la souveraineté du Québec (OSQ); devant eux, autour d'eux, s'excitent une quantité variable de pygmées, appartenant à deux ethnies méfiantes, les francophones et les anglophones, mais tous ayant en commun le souci, soi de faire trébucher en direct tous ces grands hommes politiques, soit au moins de rapporter un modeste trophée, que la tribu baptise *scoops*. Le

pygmée anglophone essaie de faire tomber le grand homme de tel côté, le francophone du côté opposé. Chaque petit faux pas, chaque hésitation, la moindre intonation seront éventuellement utilisés par les divers pygmées pour démontrer qu'il y a eu événement, peut-être même un petit scandale, ce qui commence à être le début du bonheur pour la tribu.

La scène en question, il y a dix jours, mettait en présence M. Jean Chrétien et sa cohorte de RGC. Jacques Chirac, maire de Paris et candidat à la présidence de la République, assurait le rôle du HPF. Moi-même faisais partie, comme d'habitude, de la distribution pygmée.

Voilà les deux hommes qui sortent de leur entretien (d'une heure cinq, me précisait tout de même un RSG). Branlebas de combat chez les pygmées.

Le premier — de la tendance audiovisuelle — ouvre le feu: «M. Chirac, avez-vous parlé de la situation au Québec et de la possibilité de reconnaître un Québec souverain?»

M. Chirac, bien installé sur ses longues jambes, et donnant à tout le corps un perpétuel mouvement de balancier, commence: «Tout d'abord, je voudrais me féliciter de la visite du premier ministre du Canada, qui nous a permis à tous les deux...»

En tant que vieux pygmée des antichambres de Paris, je reconnais tout de suite la figure de style, qui constitue le b. a. ba du HPF. M. Chirac vient de com-

PARIS FRANCE

mencer à ne pas répondre à la question, et cela peut durer très, très longtemps. Mais, Dieu merci, les caméras télé ne sont plus tributaires de bobines de film de dix minutes maximum. En vidéo, on peut donner de la corde à perte de vue, comme à la pêche au saumon, avec l'espoir de ferrer le poisson fatigué. Hélas, dans le cas présent, ce n'est pas le saumon qui s'épuise, mais le pêcheur lui-même, que M. Chirac (comme la plupart des HPF) est capable de promener indéfiniment de droite à gauche jusqu'à ce que l'autre demande grâce.

Et en effet, au bout de longues minutes, où il est question de PNB, taux de chômage, etc., etc., le pygmée n°1 finit par geindre: «Vous n'avez pas répondu à ma question...»

— Sachez, répond imperturbablement le maire de Paris, que je n'ai jamais changé de politique en ce domaine... Je suis partisan de la plus extrême modération dans l'expression des opinions...»

Un pygmée de seconde catégorie, c'est-à-dire de la presse écrite — moi en l'occurrence — tente de prolonger de quelques instants la partie de plaisir: «Est-ce que vous estimez que certains hommes politiques français s'expriment trop sur le sujet?»

La aussi, la réponse manque singulière-

ment de rapport avec la question, et se termine sur une évocation de ce qui, selon Chirac, est «une expression à la mode: non ingérence, mais également non indifférence».

Faut-il accorder une importance absolue au fait que M. Chirac ait mentionné d'abord la non-ingérence, avant la non-indifférence? Après tout, un journal québécois avait réussi à faire sa manchette, il y a quelques années, avec une déclaration du même Chirac, disant que, au regard du fédéralisme canadien, «la problématique de la Communauté économique européenne n'a aucun rapport». Ce qui avait été traduit par: «Chirac contredit Bourassa». Le pygmée-journaliste peut être inventif, et même farceur.

La scène avait eu lieu à plusieurs reprises au cours de la semaine lors de ce voyage de M. Parizeau. Elle s'est reproduite, plusieurs fois dans la semaine, lors d'un nouveau voyage de M. Parizeau, en 1993. Elle s'est de nouveau reproduite, en mai dernier, lors de la visite de quatre jours du chef du Bloc Lucien Bouchard. Avez-vous parlé de la souveraineté? Reconnaissez-vous un Québec souverain? Que pensez-vous de la déclaration de M. Untel? Faites-vous de l'ingérence dans les affaires canadiennes?

À toutes ces questions, il y avait deux

genres de réponse. Celle du HPF sans responsabilité gouvernementale (député, chef de parti), et qui se fendait de déclarations volontiers incendiaires, quitte à prétendre par la suite qu'il ne les avait jamais prononcées (exemple les propos très «souverainistes» de M. Chirac en avril 1977). Celle du HPF qui a des responsabilités: ou bien il reste invisible, et les pygmées en sont réduits à rapporter ou interpréter les déclarations des RGC ou OSQ: Il nous a laissés entendre qu'il était fédéraliste; ou alors: Il nous a dit qu'il nous soutenait. Ou encore le HPF se montre sur le peron — pas longtemps tout de même — et nous fait le numéro de répondre longuement à côté de la question. Pour finalement lâcher: «De toute façon notre politique n'a pas varié: non-ingérence et non indifférence.» (ou le contraire).

Là-dessus les pygmées livrés à eux-mêmes se demandent bien ce qu'ils vont tirer de cette non-nouvelle. Dieu merci, divers RGC ou OSQ se jettent sur eux pour leur dire triomphalement: «Vous voyez bien que nous avons raison: leur politique n'a pas changé...»

Signalons pour ceux que ce genre de comique amuse, qu'une visite en grande pompe de M. Parizeau est prévue en octobre-novembre (en cas d'élection bien sûr). Et qu'à celle-ci ne peuvent pas ne pas répondre diverses visites de RGC, histoire de marquer le territoire. À Paris, les pygmées sont sur le pied de guerre.

Demain dans La Presse



Automobile

Ford Contour/Mercury Mystique

Notre collaborateur Denis Duquet nous présente les nouvelles Ford Contour/Mercury Mystique appelées à remplacer les Tempo/Topaz. Chez Ford, on insiste cependant pour souligner que les deux nouvelles venues ne sont pas des descendantes des Tempo/Topaz. Il s'agit d'une toute nouvelle catégorie de voitures tant au chapitre des prix que de la qualité générale. Déjà en vente en Europe sous le nom de Mondeo, ces modèles font fureur. Une autre voiture qui faisait fureur en son temps et qui est toujours populaire, la Gran Turismo Hawk 1964 de Studebaker, qui est le sujet de la chronique «auto-rétro». A lire demain dans le cahier «auto-économie».

Insolite

Sa jambe ne le fera plus souffrir

Reuter
LONDRES

Un Anglais de 28 ans à qui l'hôpital avait refusé l'amputation a choisi la solution radicale pour se débarrasser de sa jambe: se placer sur une voie de chemin de fer et attendre patiemment le premier train.

«Je savais exactement ce que je faisais et je ne regrette rien», a affirmé hier Ian Hudson, sur son lit d'hôpital à Winchester, dans le sud de l'Angleterre.

Hudson avait été victime d'un accident de moto en

1988. Il souffrait le martyre malgré plusieurs opérations à la jambe. Les chirurgiens lui promirent récemment de l'amputer, puis changèrent d'avis et décidèrent d'essayer de sauver son membre.

Mais le jeune homme souffrant toujours, il s'est résolu à prendre l'initiative.

Le train a cisailé la jambe juste au-dessus du genou.

«Personne ne pouvait imaginer la souffrance que j'ai endurée ces dernières années. Aujourd'hui, c'est réglé une fois pour toutes.»

SUITE DE LA UNE

TRÈVE

Le PO proposera une trêve pour relancer le Québec

main, a prévenu M. Parizeau. Il faudra du temps, par exemple, avant de faire une place au 22 pour cent des adultes aptes au travail qui sont présentement inscrits à l'assurance-chômage ou au bien-être social.

«On ne peut pas promettre que dans deux ans, dans trois ans, dans quatre ans tout sera beau et merveilleux», a-t-il dit. «Mais on peut vous promettre qu'on n'arrêtera pas. On va redonner au Québec le goût de bouger, le goût de l'espoir, le goût de la normalité des choses», a affirmé M. Parizeau.

SIMPSON

O.J. Simpson est détenu dans une aile réservée aux captifs suicidaires

Angeles, retransmise en direct par toutes les chaînes de télévision, qui s'est déroulée entre la police et l'ancienne vedette de football.

Des millions de personnes ont ainsi pu assister à un drame presque surréaliste par la voie de la télévision.

À Los Angeles, des milliers de personnes s'étaient massées le long des autoroutes et des rues de la ville et certains ont applaudi au passage de l'ancien champion.

Le fugitif s'est finalement rendu à la police vers 9 heures du soir.

«Nous avons assisté à la chute d'un héros américain». Ces propos du procureur de Los Angeles Gil Garcetti résument bien l'émotion suscitée par cette affaire aux États-Unis où O.J. Simpson reste une idole malgré les deux meurtres dont il est accusé.

Devenu commentateur des matches de football pour la chaîne NBC, Orenthal James Simp-

son, 46 ans, est l'ancien demi offensif des Bills de Buffalo. Il a également fait des apparitions au cinéma, notamment dans «La Tour Infernale» et les films de la série «Naked Gun».

Il est donc accusé d'avoir tué, le 12 juin, de plusieurs coups de couteau son ex-épouse Nicole Simpson Brown, 35 ans, et Ronald Goldman, 25 ans.

Leurs cadavres ont été retrouvés dans la nuit de dimanche à lundi dernier, gisant dans une mare de sang devant la maison cossue de Mme Simpson à Brentwood, un quartier huppé de Los Angeles.

Lors d'une dispute en 1989, O.J. Simpson avait frappé sa femme et menacé de la tuer, ce qui lui a valu des poursuites judiciaires.

L'ancien champion a nié avoir tué sa femme, dont il a divorcé en 1992 après sept ans de mariage.

Inculpé vendredi des deux meurtres, il avait annoncé qu'il se livrerait dans la matinée aux autorités. Mais dans l'après-midi, coup de théâtre: la police annonce que Simpson est introuvable, et qu'il est activement recherché.

vra fermer ses portes en décembre. Le Québec a pourtant besoin d'un nouveau traversier pour desservir les Îles-de-la-Madeleine, a dit M. Parizeau.

«Ce n'est pas vrai qu'on va laisser fermer ça, s'il faut traverser une juridiction fédérale pour sauver le chantier nous le ferons», a-t-il dit.

Plutôt que de maintenir le service actuel entre les îles et l'Île-du-Prince-Édouard, Québec pourrait l'orienter vers la Gaspésie. Il ne s'agit plus alors d'une liaison interprovinciale, de responsabilité fédérale, mais d'un lien entre deux parties du Québec.

Le chef du PQ admet que les eaux du golfe Saint-Laurent peu-

vent, sous certains aspects, recevoir d'Ottawa, mais refuse de baisser les bras. «Il y a 3000 emplois en jeu, on ne va pas laisser mourir ça», a-t-il conclu.

Le ministre fédéral des Transports, Doug Young, a pour sa part déclaré la semaine dernière à la Chambre des communes qu'il n'était pas en mesure de prendre une décision à ce sujet. Selon lui, le sort du chantier dépend des négociations entre le syndicat et l'employeur.

La question rebondira sans doute à nouveau, à Ottawa la semaine prochaine. Si Ottawa veut éviter de créer de nouvelles difficultés au premier ministre Daniel Johnson, il lui faudra bien alors mettre fin aux tergiversations. □

de se rendre. «Je ne peux exprimer la peur que j'ai ressentie. Je crois vraiment que cela ne se terminerait pas de cette façon», a-t-il dit.

L'avocat pensait aussi que l'ancien champion se suiciderait. O.J. Simpson, avant de prendre la fuite vendredi, a en effet laissé une lettre d'adieu proclamant son innocence. Les quelque 300 personnes rassemblées devant la maison de Brentwood ont explosé de joie en apprenant que l'ancien champion s'était rendu sain et sauf.

Par ailleurs, les procureurs ont fait savoir qu'ils n'avaient pas encore décidé s'ils allaient réclamer la peine capitale. Les accusations faisaient état de circonstances spéciales de meurtres multiples, ce qui peut être passible de la peine de mort.

Enfin, le chef de la police de Los Angeles, Willie Williams, est rentré de voyage hier expressément pour se porter à la défense de son service. Il a affirmé que Simpson n'avait bénéficié d'aucun traitement de faveur et que personne ne soupçonnait que l'ancien footballeur chercherait à s'enfuir. □

FILM

L'industrie du film: gros budgets, petites recettes!

à titre de revenus étrangers et les films francophones un maigre 1,3 million (1,4 pour cent).

Ce sont les États-Unis qui constituent le premier et le principal marché des longs métrages canadiens de langue anglaise. En effet, quelque 73,7 pour cent des revenus étrangers totaux proviennent de nos voisins du sud.

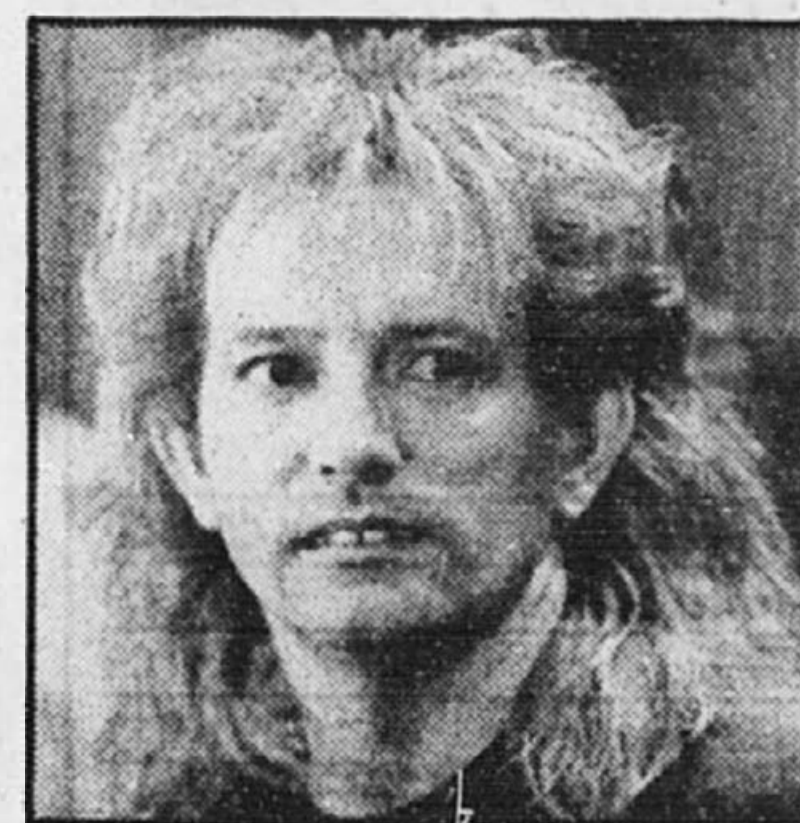
C'est bien entendu un gros

avantage pour les productions anglophones que d'avoir un si grand marché géographiquement voisin et de même langue.

Grâce aux revenus d'exportation et des droits de diffusion, les films anglophones réussissent finalement à empocher des recettes plus importantes que les productions francophones.

La situation financière des productions de films québécois demeure précaire en raison de la taille réduite du marché francophone au Canada et d'un potentiel d'exportation plus faible. □

DEMAIN: Télévision: trois projets francophones pour le prix d'un anglophone!



Michel Côté quadruple vedette de Cruising Bar

Le reste du Canada pourrait très facilement éclater si le Québec se sépare, selon le Fraser Institute

BOB COX
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le reste du Canada pourrait très facilement éclater si le Québec se sépare, entrainer une baisse du niveau de vie pour tout le monde, peut-on lire dans un nouveau livre publié par le Fraser Institute de Vancouver.

Dans son livre *Plan B: The Future of the Rest of Canada*, Gordon Gibson brosse un tableau plutôt sombre des perspectives d'avenir du pays amputé du Québec.

Le reste de la fédération, sous la pression des provinces plus riches comme l'Alberta et la Colombie-Britannique, pourrait éclater en morceaux, soutient l'auteur, un ancien dirigeant du Parti libéral de la Colombie-Britannique.

Cela aurait pour effet de faire monter les taux d'intérêts, de diminuer la valeur du dollar et de

ralentir l'activité économique dans des marchés aussi fébriles que la Colombie-Britannique, écrit M. Gibson.

L'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario pourraient éventuellement s'en sortir, mais les provinces de l'Atlantique, la Manitoba et la Saskatchewan risquent de s'appauvrir.

«Pour la plupart des Canadiens, c'est une situation où ils sont perdants, soutient M. Gibson. Seules trois provinces ont suffisamment de potentiel pour s'en tirer, après une période d'incertitude traumatisante et difficile.»

Le livre de M. Gibson, qui sera publié mardi par l'institut d'orientation conservatrice basée à Vancouver, examine les conséquences possibles de l'indépendance du Québec et risque d'alimenter le débat sur l'unité nationale.

Le premier ministre Jean Chrétien a refusé à plusieurs reprises de discuter publiquement de tel-

les possibilités, affirmant que les Québécois ne se séparent jamais.

M. Gibson croit que même si les possibilités de la séparation du Québec sont minces, les Canadiens doivent songer à ce qui était auparavant impensable et avoir un plan d'action pour être prêts à affronter l'avenir — pour d'éventuelles négociations avec le Québec, et pour la survie du pays.

Le chef du Reform Party Preston Manning a émis des avertissements semblables récemment.

M. Gibson juge qu'en se concentrant sur les futures actions du Québec, on ne porte pas suffisamment d'attention à une question encore plus importante, à savoir les ententes qui interviendront entre les autres provinces.

Le reste du Canada pourrait demeurer ensemble, mais uniquement dans une forme totalement différente, estime l'auteur de *Plan B*. Le pouvoir d'Ottawa diminue-

rait et les provinces deviendraient les véritables centres du gouvernement. Le Parlement pourrait disparaître: il ne resterait alors qu'un conseil des ministres responsable de la défense et de la monnaie.

Selon M. Gibson, les pensions seraient réduites dans les provinces les plus pauvres, le Canada serait à peu de choses près fermé à l'immigration parce que le pays ne pourra plus se le permettre, les activités à l'extérieur des frontières seraient limitées au minimum et les ambassades seraient vendues.

Il dit qu'une meilleure solution, appelée «Plan C», consisterait à proposer un pays plus décentralisé qui inciterait le Québec à ne pas se séparer.

M. Gibson croit que même si le Québec décide de demeurer au sein de la fédération, la Colombie-Britannique ou l'Alberta pourrait déclencher un mouvement de changement dans une dizaine d'années.

La quotidienne à trois chiffres 305
à quatre chiffres 8246

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement: numéro 1400 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



24-7

DIMANCHE
19 JUIN 1994

CODE DU JOUR

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Jeune drogué reconnu coupable de meurtre au second degré d'un chauffeur de taxi

MARIE-FRANCE LÉGER

Le jury au procès de Patrick Lachance, à Saint-Jérôme, a pris une seule journée pour rendre un verdict de culpabilité pour le meurtre au second degré du chauffeur de taxi Fernand Lachance, tué le 15 août 1993, à Sainte-Sophie.

Le verdict est tombé vendredi, en fin d'après-midi. Le jury, composé de sept femmes et de cinq hommes avait commencé ses délibérations la veille. Patrick Lachance, 19 ans, est condamné automatiquement à 25 ans de prison. Le juge Jean-Guy Boillard, de la Cour supérieure, a recommandé que l'accusé ne soit pas

libéré avant d'avoir purgé 10 années de pénitencier.

Les jurés n'ont pas cru la version de Patrick Lachance, drogué depuis l'âge de 13 ans, qui plaçait en défense qu'il avait perdu la notion de ses actes dans le taxi, après qu'il eut empoigné le chauffeur à la gorge le menaçant de son couteau. Le procureur Anne-Marie Plouffe soulignait plutôt que le jeune Lachance avait agi de la sorte pour trouver de l'argent rapidement et qu'il était impossible qu'il ait tout oublié.

Le jeune homme a affirmé au cours du procès qu'il avait consommé pendant la journée du 15 août différents stupéfiants; cocaïne, héroïne, acide et mari-

juana, ainsi que de la bière dans un parc avec des amis. Quand il est monté à bord de la voiture de M. Lachance, il était encore intoxiqué. Couteau sur la gorge, et son bras immobilisant le front de M. Lachance, il lui a ordonné de lui remettre son argent. Le chauffeur de taxi a refusé.

Patrick Lachance a expliqué que le chauffeur s'était alors «rué sur son volant» et qu'il avait reçu des gouttes de sang au visage. La mémoire lui est revenue, a-t-il raconté, une fois rendu à l'hôpital. Son avocat, Normand Boudreau, a tenté de convaincre les jurés que le jeune homme était un esclave de la drogue, qu'il avait vécu une enfance malheureuse, malmené par un père alcoolique.

Le soir du drame, Patrick Lachance voulait trouver de l'argent rapidement afin de récupérer la drogue qu'un certain Ben, son dealer, lui avait confisquée parce qu'il ne payait pas ses dettes. Lachance et un de ses copains voulaient se rendre chez Ben à bicyclette avant de changer d'idée en cours de route.

Patrick Lachance est monté seul dans la voiture-taxi de Fernand Lachance (aucun lien de parenté). Le jeune homme avait l'avant-bras recouvert d'un plâtre parce qu'il s'était coupé les tendons en voulant entrer par effraction dans une maison. Patrick avait un besoin urgent d'argent et le chauffeur de taxi a cru pouvoir se défendre...



La Sûreté du Québec possède maintenant 17 bateaux de surveillance. Sur la photo, deux patrouilleurs nautiques à bord de leur Boston Whaler patrouillaient hier le Vieux Port. PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Sécurité nautique: la situation s'améliore

RAYMOND GERVAIS

Depuis quelques années, les plaisanciers québécois sont de plus en plus sensibilisés aux règles de sécurité nautique et l'on rencontre de moins en moins de fous de la barre sur nos cours d'eau.

C'est ce que constate le caporal Yvon Corriveau, responsable de l'équipe de la patrouille nautique de la Sûreté du Québec à Montréal.

M. Corriveau a néanmoins reconnu qu'il y avait encore «de ces irréductibles de la vitesse, qui au volant de leur gros cylindre font souvent fi des petites embarcations, passant à grande vitesse tout près d'eux. Mais la situation s'améliore», de préciser le policier. «Nous les avons à l'oeil et nous savons qui ils sont».

Il n'y a pas si longtemps, la Gendarmerie Royale du Canada était le seul corps policier à patrouiller les cours d'eau de la province avec la Garde côtière. Leurs interventions étaient pour le moins timides et les agents ne sévissaient que dans les cas extrêmes.

Avertissement

Le plaisancier qui naviguait sans posséder un gilet de sauvetage approuvé pour chacun de ses passagers se voyait émettre un avertissement lorsqu'il s'agissait d'une première infraction. Il en allait de même pour les autres infractions courantes: absence d'une écope, d'une pompe de cale, d'une ancre, de pagaies etc.

Aujourd'hui, c'est une tout autre histoire, les contraventions remplacent les avertissements et les amendes s'élèvent souvent à plusieurs centaines de dollars.

Ainsi, l'amende prévue pour naviguer sans feux de position s'échelonne de 0 \$ à 500 \$, le tout étant laissé à la discrétion de l'agent.

Avant 1990 on ne pouvait vraiment pas parler d'une véritable section nautique à la Sûreté du Québec. Mal équipés et trop peu nombreux, les patrouilleurs nautiques devaient se contenter d'assurer une «présence» sur l'eau.

Depuis quatre ans, la SQ possède 17 embarcations, dont quatre pour le seul district de Montréal et trois pour celui de Québec. Les autres d'une longueur va-

riant de 16 à 23 pieds complètent la flotte policière ailleurs en province. Une quarantaine d'agents, tous diplômés de l'Institut maritime du Québec, composent cette section nautique.

Durant les week-ends de feux d'artifice, la SQ affecte plusieurs embarcations à l'événement afin de veiller à la sécurité des plaisanciers qui se rendent par centaines, assister aux spectacles pyrotechniques.

La GRC ainsi que la Garde côtière affectent également des unités pour l'événement.

Depuis deux ans, des opérations conjointes menées par la GRC, la SQ, la Garde côtière, ainsi qu'avec d'autres services de police et Douanes Canada, ont porté fruits et donnent présentement des résultats encourageants.

Ère révolue

«L'ère du patrouilleur nautique solitaire est révolue. Les opérations sont maintenant mieux planifiées et se font en collaboration avec les autres services. Les territoires couverts sont plus grands et le travail est plus efficace», a déclaré le caporal Corriveau.

L'agent Jacques Martin, le doyen de la SQ à cette escouade, abonde dans le même sens et constate, que même s'il reste encore beaucoup de travail à faire en matière d'éducation, les plaisanciers réalisent maintenant qu'ils ne peuvent plus faire la pluie et le beau temps.

Il y a quelques années, à peine, un plaisancier dont l'embarcation ne répondait pas aux normes de sécurité nautique au chapitre des gilets de sauvetage recevait un avis. Aujourd'hui, c'est une contravention sur le champ. Les agents peuvent même le forcer à rentrer au port le plus proche. Même chose pour celui qui navigue le soir sans feux de position.

C'est d'ailleurs ce qui s'est produit la semaine dernière lors des feux d'artifices.

Un bateau du type «cigarette» venant de Sorel avec cinq personnes à son bord, se promenait dans la nuit noire, sans feux de position, face à La Ronde. Les policiers ont ordonné à son capitaine de se rendre à la marina de Longueuil.

Le même phénomène s'est répété à plusieurs occa-

sions cette soirée là. C'est d'ailleurs ce type d'infraction qui était la plus courante.

Mur d'acier

Comme l'a précisé l'agent Martin, les soirées des feux d'artifice sont de véritables cauchemars pour les patrouilleurs.

«Si j'avais mon propre bateau le soir des feux d'artifice, je pense que je mettrais des néons sur les côtés pour bien me faire voir», a dit à la blague le policier.

Blague ou non, il demeure qu'il est dangereux de naviguer le soir, en particulier quand il y a des feux d'artifice, lorsque le spectacle prend fin et qu'au même moment, un cargo sort de l'écluse.

La semaine dernière, deux navires à la coque foncée sont sortis de la voie maritime au même moment où les plaisanciers amorçaient le retour à la maison.

«Bien souvent, les plaisanciers n'aperçoivent qu'au dernier moment le navire, omettant de regarder plus haut que la ligne d'horizon. Ils confondent également fréquemment les lumières sur le pont du cargo avec celles de la ville», a précisé M. Martin.

Bateau coulé

Même s'il y a de moins en moins de petites chaloupes qui sortent le soir des feux aux abords de La Ronde, il y a encore des navigateurs du dimanche après-midi qui s'y risquent.

Au moins cinq embarcations de ce type, trop courtes, trop basses et propulsées par un moteur trop faible, ont été aperçues samedi dernier sur les eaux du Saint-Laurent.

Un de ces petits bateaux a d'ailleurs coulé à l'entrée de la marina de Longueuil lorsqu'une vague venant par l'arrière a rempli la petite embarcation. On ne déplore heureusement aucune noyade, mais ses occupants ont eu la frousse de leur vie.

L'an dernier, au moins trois personnes sont mortes lors de collisions entre deux bateaux dans la région de Montréal.

Dans bien des cas, l'alcool est responsable de ces tragédies maritimes.

Afin de contrer ce phénomène, les policiers procèdent fréquemment à des opérations de dépistage près des lieux de mise à l'eau de bateaux, notamment à l'île Charron les soirs de feux d'artifice.

DÉTENU AU LARGE

Un détenu considéré comme violent s'est évadé vendredi soir, vers 22 h 30, de l'Établissement Laval situé sur la Montée Saint-François, à Laval. Le détenu, Alain Michelin, est âgé de 30 ans. Il a les cheveux noirs et les yeux bruns. Il pèse 66 kilos et mesure 1,69 m. Il aurait un tatouage sur l'abdomen et aurait déjà habité dans la région montréalaise. Toute personne possédant des informations sur les déplacements de cet individu peut les communiquer de façon confidentielle aux enquêteurs au (514) 598-4060.

MANDAT PROLONGÉ

Le Conseil des services essentiels a décidé de prolonger de nouveau le mandat du médiateur chargé de dénouer l'impasse entre la Corporation d'Urgences Santé et le Rassemblement des techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ) jusqu'au 27 juin. Le 6 juin dernier, le CSE désignait un médiateur pour aider les parties à solutionner les difficultés entourant le remplacement de personnel et les problèmes de bris de véhicules.

RETROUVÉ EN VIE

La Sûreté du Québec a découvert sain et sauf, hier midi, dans un petit bois de Saint-Lin, un homme parti la veille s'y cacher avec un fusil de calibre .12, en menaçant de se suicider. La SQ a entamé des recherches vendredi soir. Hier, avec un maître-chien, les policiers sont facilement tombés sur le malheureux avant qu'il ne mette son plan à exécution.

CADAVRE DÉCOUVERT

Un cadavre en état de putréfaction avancée a été découvert hier, peu avant 16 h, derrière le 9500 rue Meilleur, dans le secteur de la voie ferrée du CN, à la limite de Ville-Mont-Royal. Le cadavre est de sexe féminin.

NE MARCHÉ PAS SUR LE GAZON

Un jeune homme a été arrêté vendredi pour avoir marché sur le gazon au Carré Saint-Louis... Il est passible d'une amende de 115 \$. Aux dernières nouvelles, le dangereux contravenant, Éric Dufour, voulait contester sa contravention.

AVIS DE RECHERCHE

Les enquêteurs de la section des vols qualifiés de la Division des crimes majeurs du Service de police de la CUM sont à la recherche de deux individus ayant commis un vol qualifié à la succursale de l'institution financière sise au 2937 rue Masson à Montréal, le mercredi 25 mai 94. Le premier suspect, de race blanche, est âgé de 25 ans, mesure 1,73 m (5'9"), pèse 70 kilos (155 lbs). Il a les cheveux bruns, attachés à l'arrière. Il s'exprime en français. Le second suspect, de race blanche, mesure 1,68 m (5'7"), pèse 62 kilos (138 lbs). Il a les cheveux châtain.

Suspect 1

Les deux suspects portaient un chandail à manches longues et un jeans. Le premier suspect porte une arme à la ceinture et demande l'argent alors que le deuxième suspect se tient près de lui et observe.

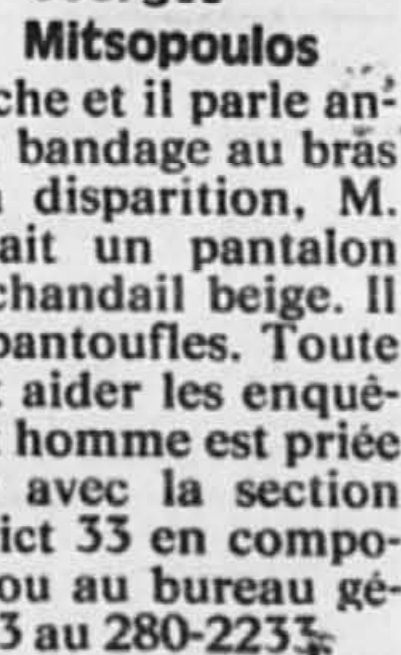
Suspect 2

L'Association des banquiers canadiens offre une récompense de 1000 \$ à la première personne fournissant des renseignements pouvant mener à l'identification, l'arrestation et à la mise en accusation pour vol de banque des suspects dont les photos # 663 sont fournies. Toute personne ayant des informations sur ces individus que nous recherchons, ou pouvant fournir des renseignements sur leurs allées et venues, est priée de communiquer avec la section des Vols qualifiés de la Division des crimes majeurs en composant le numéro 280-2067 ou à la section de l'Officier de service au 280-2777 où toute information sera traitée avec discrétion.

VIEILLARD DISPARU

Les policiers de la CUM sont à la recherche d'un homme de 66 ans, disparu de l'hôpital Saint-Luc le 18 avril. Georges Mitsopoulos mesure 1,78 m (5'11") et pèse 76 kilos (167 lbs). Il a les cheveux gris et les yeux bruns. Mitsopoulos est de race blanche et il parle anglais. Il portait un bandage au bras droit. Lors de sa disparition, M. Mitsopoulos portait un pantalon bleu ainsi qu'un chandail beige. Il portait aussi des pantoufles. Toute personne pouvant aider les enquêteurs à trouver cet homme est priée de communiquer avec la section Enquêtes du district 33 en composant le 280-2533 ou au bureau général du district 33 au 280-2233.

Georges Mitsopoulos



Les artificiers de Soldi: une farandole fulgurante

GEORGES LAMON

Une atmosphère électrisante, survoltée, planait sur La Ronde, hier soir. Des éclairs menaçaient continuellement dans le ciel de déclencher l'alerte météo annoncée.

Le feu n'était pas encore commencé que la foudre précipitait le départ de quelques bombes, créant un certain désordre dans la foule à la recherche d'imperméables ou de parapluies pour affronter cette pluie sage, malgré tout. Qu'est-ce qui sautait, était-ce vraiment le tonnerre ou les bombes?

Au départ de cette danse autour du



monde, les spectateurs se sont vite aperçus que les artificiers de Soldi savaient parfaitement maîtriser cet art de la pyrotechnie dont ils ont le secret. Tout semblait parti pour un spectacle idéal, en dépit des soubresauts de dame nature.

Des pièces au programme, c'est certes la troisième «L'or et l'argent» qui a captivé le plus le public. Sur un air de valse, un ensemble parfait de pièces et de fines pluies d'or se mariait parfaitement avec le thème. Et que dire de cette queue de paon, un ensemble de 40 fusées de 30 mm, qui a soulevé des cris d'admiration et les applaudissements de la foule. Une vraie réussite!

Les Soldi ont démontré, une fois encore, qu'ils savent alterner le rythme musical avec leurs pièces. Dans l'imposant c'était d'ailleurs beaucoup plus évident avec l'excellente synchronisation. En

particulier, dans leur exploitation des trois rampes avec une intensité équilibrée. On pouvait déceler une grande sobriété dans l'agencement de leurs couleurs.

Dommage, cet inquiétant temps mort sur le thème de la musique africaine «Scatter The Fire!» Avec les «spots» blancs sur le lac on entraînait dans le mouvement de cette musique typique et scandée. Au lieu des bombes attendues, c'est plutôt un immense éclair qui est venu sillonner le ciel de part en part. Suivi d'un «black-out!» Une attente pénible et troublante jusqu'à ce qu'on nous annonce des «problèmes techniques».

Les artificiers de Soldi ont toutefois su maîtriser les éléments non sans une grande nervosité. Ils l'ont le reste démontré dans un final percutant et éblouissant. À vous couper le souffle!

Vraiment un feu d'une grande firme avec la finesse et la dentelle des artisans.

Déjà vendredi, en fin d'après-midi, la foudre était venue perturber l'installation des Italiens: quatre lignes de bombes ont soudainement été frappées, de sorte qu'on a eu droit à un mini-feu d'artifice en plein jour. De mémoire d'artificiers, jamais on avait dû faire face à un tel phénomène. Fulvio Soldi, lui, s'interrogeait sur le mauvais sort qui s'acharnait sur les Soldi. Un ennui technique qui risque fort de leur coûter le Jupiter qu'ils pouvaient remporter cette fois.

Au prochain spectacle, les Montréalais pourront voir à l'oeuvre une firme espagnole qui participe pour la première fois à l'«International Benson & Hedges»: «Brunchu Hnos». Lauréats de nombreux premiers prix européens, ces Ibères nous convieront à une tournée de la Méditerranée avec «Mare Nostrum».

Les crises sont parfois enrichissantes pour la famille



LILIANNE LACROIX

Le camp d'entraînement avait baigné dans l'huile. Talentueux sur le terrain, les jeunes joueurs triple AAA des neuf équipes midgets s'étaient comportés en gentlemen pendant les onze journées de leur séjour à Cocoa Beach en Floride.

Ils méritaient bien cette sortie à Disneyworld trois jours avant leur retour à Québec.

Quand trois joueurs, tous membres d'une même équipe, ont été arrêtés pour vol à l'étalage, c'est comme si le ciel s'était abattu sur tout le groupe. Pendant un moment, les dirigeants présents, dont Alex Gostino, de la Fédération de baseball amateur du Québec, ont songé à l'expulsion pure et simple des trois coupables.



Le lendemain, deux équipes entières se présentaient toutefois devant eux avec des sacs bourrés de tous les objets qu'ils avaient volés aux boutiques de Disney: lunettes, toutous, porte-clés, briquets, crayons... il y avait de tout pour tous les goûts. On n'avait plus affaire à trois voleurs, mais à deux équipes entières. Y avait-il d'autres coupables au sein des sept équipes demeurées silencieuses? On ne saura jamais.

On ne pouvait plus parler de «pommes pourries». Si on continuait à songer à l'expulsion, ce sont des barils entiers qu'il aurait fallu jeter, deux équipes au moins.

Tout cela se passait en avril

dernier. Comme il s'agissait pour eux d'une première offense, les trois joueurs arrêtés ont obtenu la permission de ne pas se présenter en cour aux États-Unis mais ont dû déboursier une amende assez salée.

Quelques jours après les incidents, les autorités de la Fédération, après avoir averti tous les parents concernés, ont imposé leurs sanctions:

— chacun des joueurs des deux équipes devrait faire dix heures de travaux communautaires pour venir en aide à des équipes mineures;

— de plus, en pleine course au championnat, chacun devrait passer deux matches sans revêtir l'uniforme et agir comme «ramasseur de balles» pour ses compagnons. Aucun des spectateurs présents n'a jamais su pourquoi leur joueur favori n'était pas en uniforme. Les suspensions, imposées en rotation à deux joueurs par match, se sont terminées le week-end dernier.

Si certains parents n'ont pas apprécié que leur fils soit ainsi pointé du doigt, la plupart ont manifesté leur appui total envers les mesures prises par la fédération.

«Ils ont commis une gaffe, mais l'ont admis. J'espère qu'ils ont eu leur leçon car on n'essaie pas seulement de développer des joueurs mais aussi des bons citoyens», déclare M. Gostino.

Ni dramatique ni anodin

Aucun parent, si on en croit Mme Claire Leduc, travailleuse sociale et auteure du livre *Le Parent-entraîneur*, n'est à l'abri de ce genre d'épreuve: «Il y a une réalité que les criminologues connaissent bien: c'est que tout le monde fait au moins un petit coup dans sa vie.»

Selon elle, le phénomène de «gang» agit toutefois comme facteur multiplicateur, surtout chez les adolescents dont le jugement n'est pas encore tout à fait formé: «Le sens moral descend alors au niveau du dénominateur le plus bas.»



PHOTO CAROLINE HAYEUR, La Presse

Les tentations sont parfois trop grandes... mais un premier acte de délinquance peut s'avérer une occasion de rapprochement et de discussion des valeurs entre parents et adolescents.

Cette précision est d'ailleurs faite par deux autres spécialistes, Danielle Laporte, psychologue clinicienne et Jacques Ross, psychopédagogue et psychothérapeute. «Qui n'a pas, une fois dans sa

vie, commis un petit délit?», demande Mme Laporte.

Avant de «pogner les nerfs», il faut vérifier si l'on n'y a pas méprisé et informer le jeune de ses droits.

Puis, vient le temps de regarder objectivement la gravité de la faute: «Être pris avec un joint ou se faire embarquer, à 17 1/2 ans, lors d'une descente dans un bar, ça n'est pas exactement le viol collectif ou le tabassage d'un Noir par des jeunes racistes ou le vol à main armée. Un premier écart ne doit pas non plus être traité comme une suite ininterrompue de comportements délinquants.»

S'il ne faut pas dramatiser, il faut en même temps éviter de traiter l'incident à la légère et d'y mettre fin avec un laconique: «Il faut bien que jeunesse se passe.»

«Si la sévérité est trop grande, les adolescents vont couper la communication, dit Mme Laporte. Par contre, si on n'impose pas de règles, le jeune sera prêt à aller très loin pour trouver les limites... C'est justement une des caractéristiques de l'adolescence de chercher les limites.»

«Les parents disent parfois: «Si tu continues de même, tu te retrouveras en prison», souligne Mme Leduc. J'ai longtemps cru que ces gens-là dramatisaient, jusqu'à ce que je travaille cinq ans à Bordeaux comme commissaire aux libérations. Il y avait des ailes pleines de jeunes dont les parents disaient: «Ça a commencé quand il était tout petit.»

Le droit à l'erreur

«Ce qu'on oublie, précise Jacques Ross, c'est d'amener l'adolescent à percevoir son rôle dans l'événement. S'il se penchait un peu là-dessus, il pourrait découvrir qu'il est influençable, il pourrait aussi prendre conscience de l'impact de ses décisions ou de son manque de décision. S'il faut reconnaître au jeune le droit à l'erreur, il faut aussi profiter de l'occasion pour inculquer certaines valeurs. Pour ce, il faut amener une réflexion d'abord, puis une responsabilisation et enfin une action dans le sens de la réparation. Les adolescents sont à l'âge du choix des valeurs. C'est à ce moment qu'ils déterminent l'ensemble de règles qu'ils choisiront d'adopter ou d'éliminer.»

C'est le temps ou jamais d'intervenir.»

En décidant d'eux-mêmes de s'avancer pour éviter de voir trois de leurs compagnons porter l'odieux de leurs gestes à tous, les membres des deux équipes concernées ont d'ailleurs affiché, nous dit-on, non seulement un bel esprit d'équipe mais aussi un sens des valeurs, de l'équité notamment, qui parle en leur faveur.

«Il faut absolument utiliser cet événement de façon positive. Si la communication avec le jeune est rompue, il y a des tas de choses qu'on ne saura jamais...», ajoute Mme Laporte.

Encourageant, M. Ross précise même: «Ce n'est pas toujours dans les expériences de conformité sociale que se font les enrichissements. Si les parents savaient seulement la moitié de ce que les jeunes me disent, ils auraient beaucoup plus de cheveux blancs. Ceci dit, gérée comme elle semble l'avoir été, cette crise risque fort d'avoir été très enrichissante pour les joueurs concernés.»

Mme Leduc admettait pour sa part qu'il est beaucoup plus difficile de nos jours d'inculquer des valeurs à nos enfants. «Les parents se retrouvent face à un vide, une absence de valeurs, de normes. On a passé des années à penser juste à sa propre petite personne. Cette façon de faire a créé des parents individualistes qui ont formé des enfants gâtés.»

Selon elle, on a mal compris le sens du mot créativité qu'on a longtemps confondu avec la liberté de faire n'importe quoi. «La créativité réelle se trouve dans cette mobilisation intérieure qui amène le dépassement de soi.» En voulant éviter de brimer nos enfants, en voulant susciter une créativité qui n'est que laissez-faire, on risque de créer des jeunes vides, incohérents, inconsistants, gâtés et qui chialent tout le temps, nous prévient Mme Leduc. «Pendant longtemps, on a perdu ce sens de l'effort nécessaire à la discipline créatrice. Maintenant, on sait qu'il faudra y revenir.»

Religion

Magog: l'archevêque de Cantorbéry y participera à une célébration



JULES BÉLIVEAU

L'archevêque de Cantorbéry, Mgr George Carey, chef spirituel de la Communion anglicane, participera demain après-midi à une célébration oecuménique dans une église catholique de Magog, dans les Cantons de l'Est. Il rencontrera à cette occasion l'archevêque catholique de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, et des représentants de la hiérarchie orthodoxe et de l'Église unie du Canada.

Le primat de l'Église d'Angleterre effectuera présentement une visite au Canada qui l'aura con-

duit notamment à Toronto, à Hamilton, à Niagara, à Kingston et à Ottawa. Il sera demain matin au cégep John-Abbott de Sainte-Anne-de-Bellevue, où il prononcera une conférence, et il conclèvera l'eucharistie à midi à la cathédrale anglicane Christ Church de la rue Sainte-Catherine, dans le centre-ville de Montréal. Mgr Carey sera alors accompagné de l'évêque anglican de Montréal, Mgr Andrew Hutchison, et du primat de l'Église anglicane du Canada et archevêque anglican de Toronto, Mgr Michael Peers.

Mgr Carey se rendra à Magog au cours de l'après-midi afin de participer aux festivités du deuxième centenaire du diocèse anglican de Québec. La ville de Magog a été choisie pour cet événement parce qu'elle est située dans une région où vivent un nombre important d'anglicans.

En plus de prendre part à la célébration oecuménique qui aura lieu à l'église catholique Saint-Patrice de Magog, l'archevêque de Cantorbéry fera une visite à

l'église anglicane de cette ville, l'église St.Luke.

Au cours d'une conférence de presse organisée la semaine dernière, des représentants municipaux de Magog ont souligné que la visite de l'archevêque de Cantorbéry dans cette ville et sa participation à une célébration oecuménique à laquelle sont attendues quelque 1500 personnes constitueront «un rendez-vous historique».

SYLVIA DAoust AU MUSÉE DES RELIGIONS DE NICOLET

La sculpteure Sylvia Daoust, auteure d'une grande quantité d'oeuvres faisant partie de collections privées ou se trouvant dans des églises, des musées et des lieux publics du Québec, participe aujourd'hui à l'inauguration d'une exposition de plusieurs de ses créations au Musée des religions de Nicolet.

Cette artiste de grand talent, qui est aujourd'hui âgée de 92 ans, est une des premières femmes sculpteures du Québec. Elle a

sculpté de nombreux personnages et notamment des Vierges et des crèches de Noël très appréciées des connaisseurs. Elle a conçu aussi bien des oeuvres monumentales que des médailles commémoratives. Et elle a peint, fait de la gravure, dessiné et exécuté des murales.

Sylvia Daoust est née à Montréal. Elle a fréquenté l'École des beaux-arts de Montréal au cours des années 20, avant d'enseigner aux côtés du peintre Jean-Paul Lemieux à l'École des beaux-arts de Québec de 1930 à 1943. Et elle a été professeure à l'École des beaux-arts de Montréal de 1943 à 1968.

Réalisée en collaboration avec le Musée du Québec, le Musée de l'Oratoire Saint-Joseph, le Musée des beaux-arts de Montréal et des collectionneurs privés, l'exposition Sylvia Daoust au Musée des religions de Nicolet, qui réunit près de 80 oeuvres de l'artiste, durera jusqu'au 22 janvier 1995.

dant plusieurs jours et culminera le 10 juillet à 0h25 avec la mise en place des déités; ce moment a été déterminé au moyen de calculs astrologiques précis.

Des artisans du sud de l'Inde sont venus spécialement au Canada pour sculpter et peindre les chapelles et les colonnes du temple. Les cérémonies de consécration seront supervisées par des prêtres hindous également venus de l'Inde qui s'assureront que tout se déroulera selon les traditions anciennes.

IL Y A AUSSI DES ANGES AU RWANDA...

Certains ont dit, devant les atrocités indicibles du massacre rwandais, que tous les démons sont sortis de l'enfer pour se répandre au Rwanda. Un prêtre de la congrégation des Missionnaires d'Afrique, le père Michel Fortin, assure que des anges se promènent aussi dans ce pays.

Le père Fortin, dans *Africana Plus* (un bulletin d'information du Centre de documentation des Missionnaires d'Afrique — ou Pères blancs — de Montréal), cite un «événement lumineux» relaté par un confrère canadien, le missionnaire Irénée Jacob:

«Dans cet enfer de haine et de violence, des gestes inattendus d'humanité, d'amitié et de foi chrétienne surprennent. L'exemple de Hutus cachant des Tutsis n'est pas une fable. Des parents tutsis que je connais ont deux enfants; comme ils craignent pour leur vie et celle de leurs rejetons, ils envoient ceux-ci chez une fa-

mille voisine hutue qui leur est sympathique. Le soir donc, à la tombée du jour, les deux enfants tutsis traversent la rue et vont passer la nuit avec les enfants hutus, là où ils dormiront en sécurité.»

Le père Fortin raconte l'histoire plus dramatique de la mort d'une Hutue d'environ 60 ans, Félicité Niyitegeka. Cette femme a appris de son frère colonel de l'armée qu'elle devait abandonner ses consœurs et les réfugiés tutsis qu'elles hébergeaient afin d'échapper à une mort certaine. Elle lui a répondu par écrit: «Frère chéri, merci de vouloir m'aider. Mais au lieu de me sauver la vie en abandonnant ceux dont j'ai la charge, les 43 personnes, je choisis de mourir avec elles. Prie pour nous, que nous arrivions chez Dieu, et dis au revoir à la vieille maman et au frère.» Après avoir signé sa lettre, la femme ajoute: «Et si Dieu nous sauve, comme nous l'espérons, nous nous reverrons demain.»

Félicité Niyitegeka a été tuée après avoir assisté aux assassinats successifs de 30 des personnes ayant vécu avec elle. Son frère colonel, arrivé peu après sur les lieux du massacre, a fait déterrer le corps de sa soeur et a dit: «Tu as choisi de mourir. Prie pour nous maintenant...»

Selon le père Fortin, des missionnaires plus optimistes que d'autres croient que, devant la tragédie humaine en cours au Rwanda, il y a des motifs d'espérance.

lotto-québec

Le Mini Tirage du 94-06-17

NUMÉROS	LOTS
118550	50 000 \$
18550	5 000 \$
8550	250 \$
550	25 \$
50	5 \$
11855	1 000 \$
1185	100 \$
118	10 \$

INTER Tirage du 94-06-17

NUMÉROS	LOTS
315546	250 000 \$
15546	2 500 \$
5546	250 \$
546	25 \$
46	10 \$

Quotidien Tirages du 94-06-12 au 94-06-18

	3	4
DIMANCHE	853	4992
LUNDI	636	0953
MARDI	015	2469
MERCREDI	851	1948
JEUDI	045	9361
VENDREDI	455	5154
SAMEDI	305	8246

Panco Tirage du 94-06-17

1	6	10	15	17
18	19	21	22	23
29	31	33	54	56
58	60	61	62	69

Prochain tirage: 94-06-18

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS lotto-québec

6/49 Tirage du 94-06-18

2 3 31 36 46 48

Numéro complémentaire: 7

RESULTATS COMPLETS PUBLIES DES DEMAIN

Extra. Tirage du 94-06-18

NUMÉROS	LOTS
084328	100 000 \$
84328	1 000 \$
4328	250 \$
328	50 \$
28	10 \$
8	2 \$

Panco Tirage du 94-06-18

2	9	18	20	24
27	30	31	40	43
48	49	51	55	62
63	65	67	68	70

SELECT Tirage du 94-06-18

1 16 17 33 34 35

Numéro complémentaire: 9

MISE-TOT 1 22 27 32

GAGNANTS	LOTS
51	980,40 \$

Super 7 Tirage du 94-06-17

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 20 077,50 \$
5/6	19 1 761,20 \$
4/6	885 70,60 \$
3/6	15 832 5 \$

Ventes totales: 733 842,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

Extra Super 7 Tirage du vendredi

NUMÉROS	LOTS
554243	100 000 \$
54243	1 000 \$
4243	250 \$
243	50 \$
43	10 \$
3	2 \$

Ventes totales: 4 976 608,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 3 500 000,00 \$
Prochain tirage: 94-06-24

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUEBEC
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

UN NOUVEAU TEMPLE HINDOU À VAL-MORIN

Un nouveau temple hindou d'architecture du sud de l'Inde prend forme actuellement à Val-Morin, plus précisément sur le domaine du camp yoga de l'ashram Sivananda, fondé par Swami-Vishnu devananda.

Le temple Subramanya-Ayyappa, dont la structure imposante domine déjà le domaine, doit être inauguré à compter du 5 juillet. Les cérémonies de consécration de l'édifice se poursuivront pen-

VENTE DE LA ST-JEAN
PLUS DE 200 GOLF & JETTA

À SOLDER les 20, 21, 22 juin

ne cherchez plus

GRATUIT! Garantie prolongée 10 ANS 160 000 km

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE. SUPER CHOIX DE MODÈLES, OPTIONS ET COULEURS.

LA PLUS GRANDE VENTE DE GOLF & JETTA EN JUIN C'EST CHEZ...

Popular MONTREAL

5441, ST-HUBERT, MONTRÉAL 274-5471

Nathalie Petrowski



Pôpa

Il y a quelques dimanches de cela, j'étais avec Junior chez IKEA. Vous connaissez Junior. Incapable de rester en place trois secondes, courant partout comme un chien fou à qui il faudrait donner une médaille à chaque fois qu'il balance un étalage par terre. Quand j'ai finalement réussi à l'asseoir à la cafétéria, j'ai relevé la tête pour découvrir un spectacle hallucinant. Tout autour de moi, il n'y avait que des papas et leurs enfants.

À droite, à gauche, devant, derrière, des papas et encore des papas, heureux de s'afficher comme tel. Des jeunes et des moins jeunes, assis sagement avec leur progéniture et déployant mille ruses pour leur faire avaler la moindre parcelle de nourriture.

Il fallait les voir; les gestes lents et incertains, manquant de cette confiance millénaire propre aux mères, mais compensant la faiblesse de leur technique par davantage d'application et de cœur.

Vu le jour de la semaine et l'endroit, on aurait pu conclure qu'ils n'étaient que des papas du dimanche venus meubler le temps. C'eût été faire une mauvaise lecture de la situation. Car les papas sont non seulement revenus à la mode mais pour la première fois en deux mille ans, ils prennent leur rôle très au sérieux.

Si Junior n'avait pas balancé ses boulettes suédoises par terre, je me serais levée pour les applaudir au beau milieu de la cafétéria d'IKEA.

Permettez-moi de me reprendre aujourd'hui, fête nationale du pôpa et moment tout indiqué pour faire leur apologie. Mais avant de lancer des fleurs aux nouveaux héros du jour, sachez que toute attention que je sois, je ne suis pas dupe pour autant.

Pour tous les nouveaux papas à la sauce IKEA, combien encore continuent à briller par leur absence ou alors bien installés dans leurs privilèges domestiques, refusent toujours de lever le petit doigt. Combien se sont poussés dans la nature, laissant en jachère une famille monoparentale de trois ou quatre orphelins. Combien aussi battent leurs enfants ou mieux encore, les tuent.

Les journaux sont pleins de papas-dérobeurs qui ont perdu le nord et qui, embarrasés dans un bungalow n'attendent que le moment opportun pour tout faire sauter. Ces papas ne sont peut-être pas des modèles, mais ils se reproduisent avec une étonnante assiduité.

Reste que les autres, les bons pères, les pionniers d'une paternité exemplaire, sont plus intéressants. Ils sont en quelque sorte les héritiers de Christophe Colomb et leurs enfants, la réplique du Nouveau Continent. Ils ne savent pas exactement où ils s'en vont, mais ils ont décidé d'y aller tout de même. Les changements ne leur font plus peur, les couches qui puent non plus.

Ces pères sont parfois prêts à sacrifier leur carrière (enfin il faut voir laquelle) pour se consacrer à leurs descendants. Ils n'ont plus le temps de tromper leur femme. Un lavage les attend. Ils passent des heures considérables à jouer au Nintendo ou à expliquer l'organisation politique des abeilles aux enfants. Ce sont de patients pacifistes qui n'oseraient jamais noyer un chat dans une toilette ou le précipiter dans une fournaise comme ils ont vu leur propre père le faire.

Ils prennent le risque de réinventer leur rôle au jour le jour sans toujours comprendre pourquoi au bout de la semaine, ils ont les batteries à terre.

Les week-ends, ils partent en bicyclette, les bébés dans le dos ou en bandoulière. Ils sont tellement présents que leur douce moitié s'y perd. Quant à leurs enfants, ils ont désormais besoin d'un mode d'emploi pour comprendre l'utilité de leur mère.

Investis du pouvoir que nous leur avions confisqué, ils sentent enfin qu'ils servent à quelque chose. Ils en profitent, ils en remettent. Ils savent que nous n'avons plus le temps ni l'énergie pour les contredire. Ils ont raison.

Devant un si bel enthousiasme, je ne peux que les féliciter pour leur beau programme. Bravo messieurs. Vous avez de l'avenir en tant que pères. Dommage que vous n'ayez pas pensé avant.



Lucien Bouchard a offert, hier, l'aide des troupes du Bloc québécois au chef du Parti québécois Jacques Parizeau.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Bouchard met le Bloc au service de Parizeau

GILLES PAQUIN

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, s'est engagé hier à mettre ses députés, ses militants et ses organisateurs à la disposition du Parti québécois lors des prochaines élections générales.

«Je suis venu vous dire que tout cela est à votre service», a lancé M. Bouchard en inaugurant, à Montréal, le caucus conjoint des 120 députés ou candidats du PQ et des 54 élus du Bloc. Notre parti ne ménagera aucun effort pour aider le PQ a-t-il dit.

S'adressant à son vis-à-vis du Parti québécois, Jacques Parizeau, M. Bouchard a ajouté qu'il était lui-même disposé à parcourir le Québec, livrer des discours et cogner aux portes pour assurer la victoire du PQ.

À son avis, l'entente entre les deux partis est parfaite et elle continuera de l'être pendant la prochaine campagne. Cette fois, c'est le Bloc qui jouera le deuxième rôle a-t-il noté en évoquant la participation du PQ aux dernières élections fédérales.

«Nous savons tout ce que vous avez fait lorsque nous étions en campagne électorale et nous ne pourrions jamais en faire autant, mais nous ferons tout ce qui est possible», a dit M. Bouchard.

Le Parti québécois est celui qui porte l'essentiel du message souverainiste a reconnu M. Bou-

chard, mais le Bloc contribue à la cause en expliquant la réalité politique québécoise ailleurs au Canada, a-t-il ajouté. Une réalité autrefois déformée par les députés des partis fédéralistes dit-il.

Une mission qui dérange et qui doit évoluer avec l'arrivée au pouvoir du PQ croit M. Bouchard. «On sera alors en affaires» a-t-il dit. Élu pour défendre les intérêts du Québec dans le système actuel, le Bloc devra s'adapter à la stratégie du Parti québécois avant et après le référendum.

Visiblement ravi de l'appui inconditionnel du Bloc et de son chef, Jacques Parizeau a dit qu'il s'agissait d'un engagement dépassant le soutien d'un parti frère. «C'est un appui à la cause plus importante de la transformation d'une nation en un pays» a conclu M. Parizeau.

Les députés du Bloc devront cependant respecter scrupuleusement la loi électorale du Québec et les limites que leur impose leur mandat, ont noté les deux chefs qui ne veulent pas fournir d'armes à leurs adversaires.

«Je fais de mon mieux», affirme Jean Chrétien

Commentant la manchette de La Presse au sujet de l'argent versé aux Indiens «fictifs», le premier ministre déclare: «S'ils n'existent pas, on ne devrait pas les payer»

MANON CORNELLIER de La Presse Canadienne

OTTAWA

Même si les marchés financiers sont nerveux et poussent à la hausse les taux d'intérêts, le premier ministre Jean Chrétien ne pense pas pouvoir en faire davantage pour les rassurer.

«Je fais de mon mieux en disant qu'un bon gouvernement, c'est ce que les Québécois et les Canadiens veulent», a indiqué M. Chrétien hier, à l'issue d'une réunion de deux jours de son cabinet. «Je ne peux rien faire de plus.»

— Mais est-ce suffisant, pour calmer les sursauts, de dire que les séparatistes ne se sépareront pas? a demandé un journaliste.

— Oui, il n'y pas d'autres façons de le faire. Il y aura une élec-

tion en septembre et si M. (Daniel) Johnson gagne — j'espère qu'il gagne —, ce sera la fin de ce problème, a répondu le premier ministre.

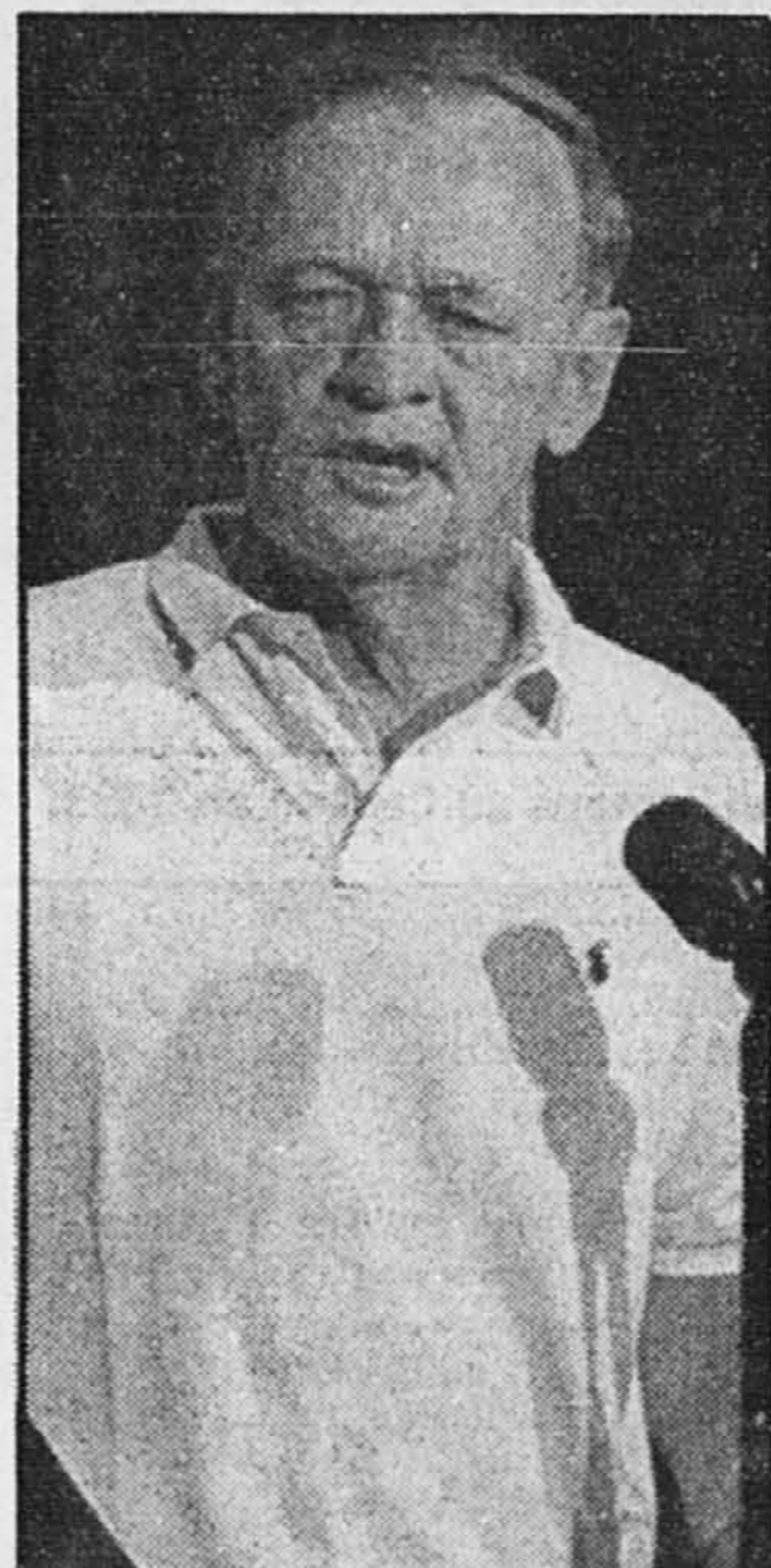
Comme le ministre des Finances Paul Martin, M. Chrétien soutient que l'incertitude politique est alimentée par le Parti québécois et le Bloc, et que cela est à l'origine de la nervosité des marchés financiers. Selon eux, ceci expliquerait en grande partie l'écart entre les taux d'intérêts canadiens et américains.

À son avis, les investisseurs devraient plutôt examiner le dernier sondage Léger et Léger et ils verraient que la majorité des Québécois veulent demeurer au sein de la fédération.

En attendant, les taux d'intérêts sont de deux points plus élevés que ce qui était prévu dans le dernier budget, ce qui augmente de 3,4 milliards de dollars les coûts du service de la dette fédérale.

Malgré cela, M. Chrétien rejette l'idée de présenter un nouveau budget à l'automne. «Il n'y aura pas de budget avant février», a-t-il répété.

«Les taux d'intérêts augmentent plus rapidement qu'on l'avait prévu. C'est un des problèmes majeurs auxquels le gouver-



nement fait face à ce moment-ci», a-t-il admis. Il a aussi reconnu qu'il ignorait si ces taux élevés mettaient en pé-

Le premier ministre Jean Chrétien s'est entretenu avec les journalistes avant la réunion de son cabinet, hier matin, à Ottawa.

PHOTO CP

ril la marge de manoeuvre de 2,4 milliards de dollars que le ministre des Finances s'était donnée dans le dernier budget. «On ne sait pas. On le saura à la fin de l'année», a-t-il avoué.

Le premier ministre refuse de s'inquiéter. Il compte sur les revenus générés par la croissance plus vigoureuse que prévue pour atteindre ses objectifs budgétaires.

Le quotidien torontois *Globe and Mail* indiquait hier que le ministre Paul Martin était plus inquiet et voulait que ses collègues envisagent de nouvelles compressions budgétaires, afin de respecter les objectifs en matière de déficit.

Le dernier budget prévoyait un déficit de 39,7 milliards pour 1994-95 et de 32,7 milliards l'année suivante. Selon les sources du *Globe*, le manque à gagner supplémentaire oscillerait entre trois et cinq milliards de dollars, si rien n'est fait.

Selon le quotidien, le cabinet serait divisé en deux camps, les «intégristes budgétaires», qui craignent pour la crédibilité du gouvernement si cet objectif n'est pas respecté, et les pragmatiques, qui croient qu'à la veille d'une élection au Québec, le moment serait mal choisi pour pratiquer d'autres coupes.

M. Chrétien a rejeté ces thèses, rappelant que son gouvernement gardait toujours l'oeil ouvert pour trouver de nouvelles économies.

«On trouve des choses à fermer ou à corriger à tous les jours. Ça fait partie de notre mandat», a-t-il dit.

À l'entrée de la réunion du cabinet, M. Chrétien a aussi commenté la manchette de *La Presse* qui soutenait qu'Ottawa versait un milliard de dollars à des autochtones fictifs. Personne n'a pu expliquer au journal la raison de l'écart entre le nombre d'autochtones déclarés par les bandes et le nombre rapporté par Statistique Canada.

«S'ils n'existent pas, on ne devrait pas les payer, a réagi M. Chrétien. Si c'est le cas, on va certainement sauver de l'argent. On ne va pas payer pour quelqu'un qui est pas là. On a assez de problèmes à payer ceux qui sont là.»

AVIS

PRENEZ AVIS que Olivier Mallavi, domicilié au 7311, 14e Avenue, Montréal (Québec) H2A 2V9, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Olivier Mallavi Joseph. Montréal, 15 juin 1994. Lonja Joseph D2111290

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION AVIS est par les présentes donné que la compagnie CENTURY 21 GRILLI INC. (dossier provincial no 2628-8613) demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution. KIRKLAND, ce 13e jour de juin 1994. CAROLE LARIVIERE, procureur de la compagnie D2111128

PRENEZ AVIS QUE Annie Asselin, domiciliée au 2215, boul. Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec), présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Annie Asselin en celui de Annie Martin. D2111349

AVIS Prenez avis que Christina Mitropoulos domiciliée à 1800, Montcalm, Chomedey, Ville de Laval, province de Québec H7W 1W6, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Christina Fengos. Christina Mitropoulos par Jean Boudreau, notaire Montréal, les 12 et 19 juin 1994 D2106977

PRENEZ AVIS QUE JOY STRUZER en ma qualité de mère domiciliée au 146, Roger-Pilon, D.-D.-O., (Québec), présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Isaac Harry Struzer-Ballas en celui de Isaac Harry Ballas. D2106945

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que TORNADO MFG. INC./PRODUITS MANUFACTURÉS TORNADO INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. MONTREAL, ce 13e jour de juin 1994. GOLDSTEIN, FLANZ & FISHMAN D2110675

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PLOMBERIE C. CASTONGUAY LTÉE Prenez avis que la compagnie Plomberie C. Castonguay Ltée demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Daniel Castonguay D2110534

AVIS PRENEZ AVIS que MANUFACTURE DE MEUBLES ÉTOILE LTÉE/STAR FURNITURE MANUFACTURING LTD., s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières pour obtenir la permission de se dissoudre. MONTREAL, ce 12e jour d'avril 1994. Les procureurs de la compagnie, LUTERMAN STOTLAND DAVIS, Avocats D2110244

L'ENTREPRISE LORAM INC. AVIS est par les présentes donné que la compagnie L'ENTREPRISE LORAM INC., constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. DATE à Montréal, Québec, ce 13e jour de juin 1994. HEENAN BLAIEK Procureurs de la compagnie D2110469

Depuis plus de 22 ans, je connais un succès incroyable. MEUBLE ULTRA est ici pour rester... Cependant je laisse ma place à mes successeurs le 1^{er} septembre 94. Afin de remercier ma fidèle clientèle, j'écoule tout mon inventaire à des prix incroyables.

600 000 000 000 \$

INCROYABLE, MAIS VRAI!

- DE MEUBLES
- D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES

DES PRIX IMBATTABLES SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

PRIX RÉDUITS JUSQU'À 70% sur certains items

PARTEZ GAGNANT! SOYEZ LES PREMIERS!

Meuble Ultra LIVRAISON GRATUITE

267, boul. Laurier, St-Basile-le-Grand 653-1556

- Possibilité de financement, jusqu'à 1 an (25% de dépôt)
- Sur approbation de crédit

1-800-363-9408

Les grands procès: l'affaire Shortis

Le sort réservé à Louis Riel dix ans plus tôt divise encore le pays quand, en 1895, Valentine Shortis comparait devant un tribunal québécois. Cette cause va devenir l'une des plus célèbres de l'histoire canadienne: les plus grandes figures du droit, de la politique et de la médecine de l'époque s'en mêleront, elle aura des répercussions jusqu'à la cour et au Parlement de Londres... Elle n'arrangera en rien les relations entre Canadiens francophones et anglophones, Wilfrid Laurier en fera son cheval de bataille dans la campagne qui le portera au pouvoir l'année suivante.

Le crime qui secoua l'Empire



DANIEL PROULK

collaboration spéciale

Le soir du vendredi, premier mars 1895, quatre employés du service de la comptabilité de la Montréal Cotton Company, de Valleyfield, préparent les payes qui seront remises aux employés le lundi suivant.

Vers 22 heures, Valentine Shortis, que tous connaissent, se joint à eux pour un brin de causerie. On sait qu'il a la passion des armes à feu, on ne s'étonne pas qu'il demande à voir le revolver que le contremaître John Lowe garde sous la main. Celui-ci prend soin de retirer le barillet avant de le lui céder.

Quand Shortis en a fini, Lowe replace le barillet puis remet l'arme dans un tiroir. Quelques minutes plus tard, alors que l'on est en train de déposer les 12000 dollars dans le coffre-fort, Shortis se saisit du revolver et tire à bout portant sur Hugh Wilson. Le jeune John Loy, croyant à un accident, court appeler un médecin au téléphone. Il reçoit une balle à la tête et tombe raide mort.

Lowe et le quatrième homme, Arthur Lebeuf, s'emparent de l'argent et courent se barricader dans la voûte. Pendant que l'assassin les enjoint d'en sortir, Wilson, grièvement blessé, se traîne jusque dans les locaux désertés et sombres de l'usine. Le tireur le rejoint et lui fonce une balle à la tête.

Il est de retour dans les bureaux de la comptabilité quand survient le veilleur de nuit, Maxime Lebeuf, le frère de l'autre, qu'il abat aussitôt.

Wilson, qui a survécu à l'agression, rampe encore jusqu'à la chaufferie et déclenche l'alarme. Les secours ne tardent pas, Shortis se rend sans offrir la moindre résistance.

Fils de la verte Irlande

Il n'en fallait pas tant pour mettre sens dessus dessous cette petite ville industrielle d'à peine dix mille âmes, sise à quelque cinquante kilomètres de Montréal.

L'indignation gagne rapidement la province puis le pays tout entier où l'on n'a pas l'habitude de tels carnages. L'année précédente, par exemple, huit Canadiens seulement avaient été reconnus coupables de meurtre, aucun n'était originaire du Québec où il n'y a pas eu de pendaison depuis 1890.

La personnalité de l'assassin n'attire en rien le scandale. En effet, Valentine Shortis, débarqué au pays depuis deux ans, est le fils unique d'un riche éleveur de bétail du canton irlandais de Waterford.

Ce fils de famille incapable, fantasque et excentrique a été envoyé ici en désespoir de cause. Son père espérait que, éloigné d'une mère trop aimante, il parviendrait à se faire une vie en Amérique.

Il a baguenaudé des mois durant dans la métropole avant que des relations d'affaires de son paternel ne lui trouvent un emploi non rémunéré à la Montréal Cotton de Valleyfield où ses manières outrancières, son accoutrement et ses cheveux teints en blond en ont fait la risée de la population.

Sa mère, à l'annonce de la mauvaise nouvelle, vole au secours de son cher fils que les gens du pays menacent de lyncher et que l'on a tôt fait d'emprisonner à Beauharnois en attendant son procès.

Le ministère public dépêche Donald Macmaster, un ténor du barreau montréalais qu'assistera Charles Laurendeau, un avocat de Beauharnois, tandis que Mary Shortis retient les services d'Henri Saint-Pierre, le plus brillant criminaliste du temps.

Pour Macmaster, l'affaire ne fait pas de doute, Shortis est un être violent qui a tué deux hommes de sang-froid lors d'un hold-up qui a mal tourné. Quant à son adversaire, une entrevue d'une heure avec l'accusé lui a suffi pour se convaincre de son insanité. Qu'est-ce qui aurait poussé ce fils de millionnaire à tenter un pareil coup, sinon la folie?

Bientôt, le fameux avocat J. N. Greenshields et son confrère George Foster, qui agira à titre de conseil, se joignent à Saint-Pierre qui demande aussitôt un changement de venue: comment pourra-t-on trouver dans la contrée un seul juré qui n'ait déjà son idée de faite?

Cette requête est refusée mais on accorde cependant à la défense l'envoi d'une commission rogatoire en Irlande pour recueillir des témoignages sur le passé pour le moins troublant de l'accusé. C'est un secret pour personne que l'on plaidera son irresponsabilité...

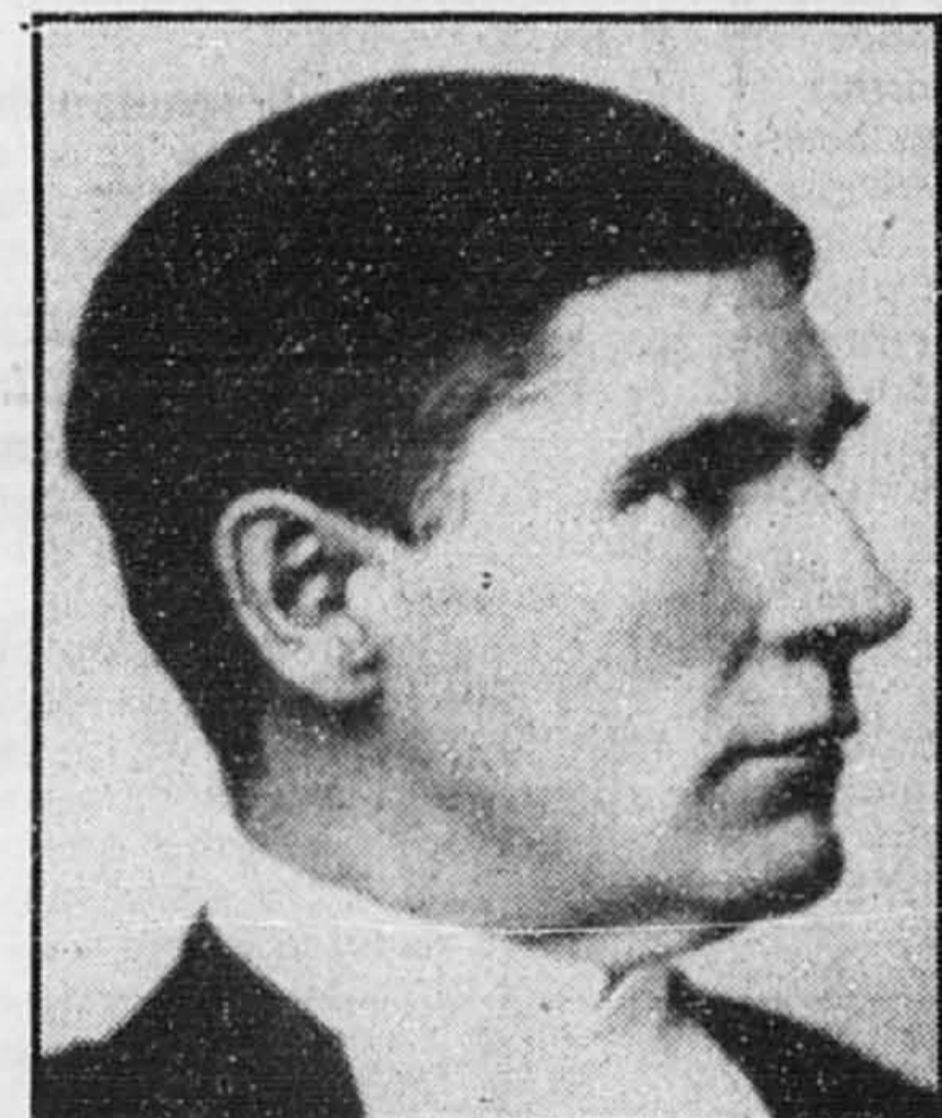
Le premier octobre 1895, le juge Michel Mathieu, de la Cour supérieure de Québec, débarque à Beauharnois pour y présider le plus long procès criminel à s'être tenu au Canada sinon dans tout l'Empire britannique.

La Couronne a la parole

Le tout Valleyfield se presse aux por-



Valentine Shortis (marqué d'un X) à bord du S.S. Laurentian qui l'amena au Canada en 1893.



Me Donald Macmaster, procureur de la Couronne.



Me J.N. Greenshields, un des défenseurs de Shortis.

tes du Palais de justice, les gazetiers déplorent qu'une « horde de femmes à la curiosité morbide », que l'on soupçonne de sentiments pro-Shortis, ait tenté de se frayer un chemin à travers la foule impatiente. Les esprits sont chauffés à blanc, il n'y a que le principal intéressé qui ne semble pas le moins du monde concerné par toute cette affaire.

Le premier témoin à charge, le contremaître John Lowe, rappelle les circonstances du drame et le fait que l'accusé, « leur ami à tous », n'était pas sans savoir que ce soir-là, on s'affairait à la paye.

Le suit Hugh Wilson qui a reçu une balle à la tête et une au corps. Il a survécu par un miracle: l'assistance lâche des oh! et des ah! à la moindre péripétie de son terrifiant récit.

Si la presse ne cache rien de son mépris pour l'assassin, elle ne témoigne pas moins de commisération pour ses pauvres parents abattus. À leurs côtés, tout aussi attentifs aux débats, ont pris place un auguste aréopage de la psychiatrie. Il y a à là les docteurs J. V. Anglin, de l'asile de Verdun, C. K. Clark, de Kingston, Daniel Clark, de Toronto et R. M. Bucke de London, en Ontario.

Ernest McVicar, cotonnier de son état et ami de Shortis, est appelé à la barre pour témoigner de la préméditation du crime: quelques semaines avant



Lord et lady Aberdeen. Cette dernière joua un rôle capital dans l'affaire.

le drame, il a parlé à plusieurs reprises de voler la paye des employés de la manufacture.

La Couronne termine enfin sa preuve en faisant déposer un reporter du quotidien montréalais *The Herald*. Celui-ci a été le premier à tenter d'interviewer Shortis qui a refusé de parler sans avoir d'abord consulté son avocat. Voilà, aux yeux de la poursuite, qui démontre bien que l'accusé avait tous ses esprits.

Là-dessus, Macmaster déclare sa preuve close, les observateurs d'en conclure que l'on n'en a plus pour très longtemps. Erreur!

Au tour de la défense...

Les procureurs de l'accusé font d'abord donner lecture, en anglais puis en français, du rapport de six cents pages de la commission rogatoire envoyée en Irlande. Pas moins d'une cinquantaine de témoins racontent les frasques, les manies et les violences du jeune Valentine que ses parents ont envoyé en terre canadienne plutôt que de le faire internier. De même, des aliénistes confirment que nombre de proches des Shortis ont fini leurs jours dans des asiles.

Vient ensuite le tour de Montréalais qui ont connu l'énergumène lors de son séjour dans la métropole: ils confirment en tout point son comportement pour le moins étonnant.

Le témoignage attendu de Millie Anderson, une jeune fille fort jolie que fréquentait l'accusé dans les trois mois qui ont précédé le drame, n'apporte pas de surprises. Elle raconte qu'il portait souvent une arme, racontant à qui voulait

l'entendre qu'il avait chassé le gros gibier en Afrique, et qu'il s'amusa à tirer sur le lampadaire qui se trouvait à la porte de la demeure familiale. Il se plaignait souvent de maux de tête et se grattait parfois les bras jusqu'au sang.

La suivent à la barre le père puis la mère de l'accusé qui témoignent que leur fils n'a pas fait ses premiers pas avant l'âge de deux ans, n'a pas bien articulé avant six ans et n'a jamais su compter jusqu'à trente. C'est à l'âge de douze ans qu'il a commencé à faire montre d'indolence, d'hypocrisie et de violence.

Mary Shortis mentionne également qu'elle a vu son fils en prison plusieurs fois depuis son arrivée et que celui-ci refuse de parler de l'affaire si ce n'est que pour s'opposer à ce qu'on invoque la folie pour sa défense. À la dernière question de l'avocat, qui lui demande: « Vous avez consacré votre vie à votre fils? » Elle répond par l'affirmative et ajoute, en larmes: « Aujourd'hui, je donnerais ma vie pour lui... »

Coupable ou non coupable?

Personne n'ignore que quatre des plus savants aliénistes du pays vont témoigner de la folie de l'accusé. La Couronne, assistée de trois médecins qui ne manquent rien des dépositions de leurs confrères mais qui ne se risqueront pas à les contredire sous serment, combat pied à pied l'argumentation de la partie adverse.

Après que la défense en eut fini avec sa démonstration, le ministère public appelle en contre-preuve quelques autres témoins qui ont fréquenté l'accusé et qui reconnaissent tour à tour qu'il

avait un comportement particulier qu'ils refusent cependant de taxer de bizarre ou d'incompréhensible.

Le moment des plaidoiries venu, maître Greenshields prend la parole le premier. Il s'adresse trois heures durant aux jurés: « Si je n'avais pas eu la conviction que l'accusé est atteint d'imbécillité, si j'avais cru que c'est un être responsable, je ne prononcerais pas un seul mot à sa défense, ma voix ne retentirait pas entre les murs de cette cour... »

Le lendemain matin, il est prévu qu'Henri Saint-Pierre prenne la parole. Sa réputation est telle que plus d'un millier de personnes, dont une moitié de femmes, note *La Presse*, font la queue à la porte du Palais dans l'espoir de trouver une place.

Le plaideur va leur en donner pour leur argent: son harangue dure 21 heures réparties sur trois jours!

La Couronne fera preuve de plus retenue, chacun des deux procureurs limitant leurs interventions à trois heures.

Le jury ne lambinera pas non plus. Le 3 novembre 1895, un mois après le début des procédures, par un dimanche matin chaud et ensoleillé d'automne, Valentine Shortis, sans se départir de son impassibilité, se voit reconnu coupable de meurtre en l'absence de sa mère en prière à l'église Saint-Clément de Beauharnois.

Le lendemain, on le ramène en cour pour le condamner à monter sur l'échafaud le 3 janvier suivant. Ses parents n'y sont pas, il accueille la sentence avec son même détachement puis remercie avec un accent cockney moqueur « tous les distingués membres de la cour... » Il tourne les talons, un large sourire aux lèvres, et quitte les lieux à pas mesurés.

Son père lui fait ses adieux le lendemain, sa mère jure de ne retourner en Irlande qu'après avoir obtenu la commutation de la peine en emprisonnement à vie.

Mary Shortis part en campagne

Dès que ses intentions sont connues, un tollé général s'élève dans la presse québécoise: on a fait au condamné un procès juste et équitable, les autorités doivent respecter le verdict du jury. Dix ans plus tôt, le même gouvernement conservateur n'a pas hésité à faire pendre Louis Riel, un francophone, même si l'on s'entendait à dire qu'il était fou. Réservera-t-on un sort différent à l'anglophone Shortis?

Mary Shortis ne se compte pas pour autant battue. La voilà bientôt à Ottawa, accompagnée de l'avocat-conseil Foster, qui multiplie les représentations auprès des gouvernants. Elle voit le premier ministre Mackenzie Bowell lui-même ainsi que tous les gens de pouvoir et les tireurs de ficelles de la capitale. Elle a une alliée de taille en la personne de Lady Aberdeen, l'épouse du gouverneur général Lord Aberdeen qui a jadis été lord lieutenant d'Irlande.

La décision revient au cabinet qui se réunit en décembre pour trancher la question. Le vote est également partagé, c'est l'impasse. Dans ce cas, la décision revient au gouverneur général. À la fin de décembre, alors que le bourreau Radcliffe est à Beauharnois en train de dresser l'échafaud sur lequel doit monter Shortis, les Canadiens apprennent que le condamné a été gracié par Lord Aberdeen.

La presse du pays dénonce cette décision à l'unanimité. Au Québec, des manifestants survoltés pendent Shortis en effigie. À Ottawa, des membres du cabinet donnent leur démission pendant que des diplomates canadiens protestent auprès du gouvernement anglais et poussent même le zèle jusqu'à faire connaître leur mécontentement à la bonne reine Victoria.

Tout ce tintouin ne change rien à l'affaire. La décision est irrévocable, Valentine Shortis prend bientôt le chemin du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul à Montréal. Il y reste dix ans, jusqu'en 1905, alors qu'on le transfère à l'asile d'aliénés de la prison de Kingston: le garçon est atteint d'une paranoïa aiguë.

Pendant tout ce temps, sa mère ne cesse de faire des pieds et des mains pour qu'il soit transféré dans une institution irlandaise. Elle fait d'innombrables allers et retours entre son pays et le nôtre, multiplie les démarches auprès de nos gouvernants et ceux de l'Empire, noue d'influents amitiés, séduit ou allèche les puissants de ce monde, mais en vain. Les autorités canadiennes, échaudées par la controverse qui a suivi la grâce de son fils, n'oseront jamais se rendre à sa demande... Elle mourra — et son époux aussi — avant que son fils ne recouvre sa liberté. Le 3 avril 1937, après avoir passé plus de 42 ans en prison, Valentine Shortis est enfin relâché. Il a 62 ans, c'est un vieux monsieur bien sage, que l'on dit fort cultivé, qui s'éteindra quatre ans plus tard, le 30 avril 1941, dans sa résidence torontoise.

DIMANCHE PROCHAIN:
Guerre à la pègre (1)

Montréal est devenue la capitale du film canadien

On évalue à environ 55 p. cent, soit 562 millions, le volume de production réalisé au Québec

MICHEL GIRARD

Au cours des cinq années allant de 1988-89 à 1992-93, le volume global de la production de longs métrages canadiens a dépassé le cap du milliard de dollars.

On évalue à environ 55 p. cent, soit 562 millions, le volume de production réalisé au Québec.

Dans l'industrie canadienne du cinéma, Montréal est reconnue depuis belle lurette comme étant la capitale de la production de films canadiens.

Quelque 289 films ont été réalisés lors de cette période de cinq ans. Il s'est dépensé 245 millions (24 p. cent) du côté de la production de films de langue française et 777 millions (76 p. cent) du côté de la production de films de langue anglaise.

Les longs métrages canadiens réalisés avec la participation financière de Téléfilm Canada représentent 40 p. cent du volume global de la production de films canadiens. Ce qui représente des dépenses globales de production de 409 millions, pour 132 films.

Les productions réalisées sans l'aide financière de Téléfilm ont nécessité un budget global de 613 millions. Compte tenu d'un budget moyen de 3,9 millions, on évalue à 157 le nombre de films canadiens réalisés sans l'appui financier de Téléfilm.

Maintenant, il faut préciser que la majorité de ces 157 films ont par contre bénéficié de l'aide gouvernementale octroyée indirectement aux producteurs de films canadiens par le biais du programme fédéral de la DPA (les dépenses pour amortissement procurent un avantage fiscal) et/ou le programme québécois de crédits d'impôt alloués aux films produits au Québec.

Il appert que 94 p. cent des films de cette catégorie étaient de langue anglaise.

En outre, un fort pourcentage des films non soutenus par Téléfilm, soit deux sur trois, ont fait l'objet d'une coproduction. La part de financement étranger atteignait les 43 p. cent dans le cas



Alain Dostie, Rémy Girard et Yves Simoneau, au cours du tournage du film *Dans le ventre du dragon*

PHOTO P.H. TALBOT, La Presse

des films canadiens de langue française.

Du côté anglophone, la valeur de la coproduction s'élevait officiellement à seulement 15 p. cent de l'ensemble des budgets films canadiens anglais. Mais il s'agit ici de chiffres trompeurs puisque beaucoup de longs métrages entièrement canadiens étaient largement financés par des partenaires américains. Toutefois comme les États-Unis ne sont pas signataires des accords officiels de coproduction, leur financement n'entre pas sous le chapeau de la coproduction.

Productions appuyées par Téléfilm
Des 132 longs métrages de cette

catégorie, Téléfilm a contribué au financement de 80 films (250 millions) de langue anglaise et 52 films (158 millions) de langue française.

Ces dernières années, Téléfilm a aidé à produire une moyenne de 25 films par année, dont 15 en anglais et 10 en français.

Les investissements canadiens dans ces productions s'élevaient à 300 millions (73,6 p. cent) et les

investissements étrangers à 108 millions (26,4 p. cent). La part des étrangers est plus élevée du côté des productions francophones, soit 31 p. cent du budget total. Cette proportion baisse à 24 p. cent du côté des productions anglophones.

On a noté une décroissance dans le volume de production des longs métrages financés par Téléfilm Canada: de l'année 1988-89 à 1990-91, on a produit pour une moyenne annuelle de 93 millions alors qu'au cours des deux années

suyvantes (1991-92 et 1992-93) le volume de production a atteint les 65 millions.

Le budget unitaire moyen des longs métrages de langues française et anglaise est similaire, soit environ 3 millions de dollars en moyenne lors de chacune des cinq années recensées.

Mais dans les faits, compte tenu des 20 p. cent d'inflation qui a frappé le pays entre juin 1988 et juin 1993, le budget unitaire moyen a subi une baisse sensible

(18 p. cent) au cours des deux dernières années.

Sur les 250 millions investis dans les films de langue anglaise au cours de la période de cinq ans, le financement public a compté pour 45,7 p. cent; le financement privé pour 19,4 p. cent; les distributeurs et télédiffuseurs pour 11,4 p. cent; et les étrangers pour 23,6 p. cent.

Du côté des films de langue française, lesquels ont nécessité 158 millions d'investissement ces cinq dernières années, le financement a été réparti comme suit: le financement public comptait pour 46,6 p. cent des dépenses totales; le financement privé pour 12,7 p. cent; les distributeurs et télédiffuseurs pour 9,8 p. cent; et les étrangers pour 30,9 p. cent.

Dans les faits, le financement public est plus élevé que le pourcentage mentionné précédemment. Plus élevé d'environ 9 p. cent, lequel pourcentage correspond aux crédits d'impôt versés aux investisseurs par le biais du programme fédéral de DPA (réduction pour amortissement) et à l'aide financière allouée aux producteurs en vertu du programme québécois de crédit d'impôt versé en guise de compensation pour l'engagement de personnel au Québec.

En intégrant ce 9 p. cent de crédits d'impôt au financement public, cela porte la part d'Ottawa et de Québec dans le financement global à 54,7 p. cent dans le cas des films de langue anglaise et à 55,6 p. cent dans le cas des films de langue française.

Pourquoi le financement public est-il plus élevé de l'ordre de 20 p. cent du côté de la production de films par rapport à la production télévisuelle?

Parce que la production de longs métrages est beaucoup plus risquée que la production télévisuelle...

Les résultats financiers dans l'industrie du cinéma sont notamment sujets à des écarts très considérables (exemple: un film peut faire aussi bien 30 000 \$ de recettes guichet au Canada que trois millions, soit un écart allant de 1 à 100.)

**LUNDI:
Du 3 pour 1
pour les Anglos**

CHATELAIN
2064-1010
FRANCE
OUVERT LE DIMANCHE DÈS 17 H
TABLE D'HÔTE 15,95\$ ET +
801, de Maisonneuve Ouest 849-6331

À Monsieur PHAN VAN KHAI,
Chef de délégation du Vietnam
en visite officielle au Québec,

Monsieur PHAN VAN KHAI,
Vice-Premier Ministre et son
gouvernement de la République
Socialiste du Vietnam,

Qu'avez-vous fait du Vietnam?
— Les misères règnent dans tous les coins du pays.
— Le peuple est écrasé par votre système de contrôle, par votre police secrète.
— Des milliers de gens sont emprisonnés dans des camps de «rééducation» pour avoir osé parler de «LIBERTÉ».
— La corruption remplace la loi partout au pays.

En venant au Canada, au lieu de négocier des aides, des contrats commerciaux ou autres pour enrichir uniquement votre Parti et «système», allez-vous apprendre comment au Canada et au Québec on vit dans le respect des Droits de la Personne et le respect de l'opinion contraire.

Rédigé et payé par la communauté vietnamienne de la région de Montréal.
D2112838

Un cadeau merveilleux



icônes par Rosetta Mecornitza
(514) 656 0188

Cartes de souhaits
Faire-part
Invitations
Remerciements, textes personnalisés, poésies
Aquarelles, encres de Chine, textures
Mangeoires d'oiseaux
Nichoirs pour Merle bleu et Hirondelle bicolor
Vaste choix de photos: fleurs sauvages, villes et villages
Tableaux/objets: Pin nouveau/pierres/racines
Sur appel: ouvert en tout temps, possibilité d'hébergement. B & B.
Rive nord, entre Montréal et Québec, sortie # 236 de l'autoroute # 40.
Un lieu paisible où se procurer des oeuvres signées
Ouellette
OUELLETTE Marie-Anne Liliane NICHOLE
Atelier Bagatelle enr. 1160, premier rang Saint-Édouard, Saint-Prospère-de-Champlain (Québec) G0X 3A0

Trait d'union
ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS
La Presse

La Presse

ME MARIÉE
44 ans, 5'3", grasse, sensible, affectueuse, cherche homme B.V. 0000

PAPA
44 ans, 5'3", grasse, sensible, affectueuse, cherche homme B.V. 0000

ROUSSE NATURELLE
44 ans, 5'3", grasse, sensible, affectueuse, cherche homme B.V. 0000

À LA RECHERCHE
44 ans, 5'3", grasse, sensible, affectueuse, cherche homme B.V. 0000

BALANCE
44 ans, 5'3", grasse, sensible, affectueuse, cherche homme B.V. 0000

BÉLIER ENSOLEILLÉ
44 ans, 5'3", grasse, sensible, affectueuse, cherche homme B.V. 0000

ENSEIGNANTE
44 ans, 5'3", grasse, sensible, affectueuse, cherche homme B.V. 0000

SIMPLE ET GRATUIT

Composez le 285-7111 pour placer votre annonce gratuitement sous la rubrique de votre choix:

- femme cherche homme
- homme cherche femme
- femme cherche femme
- homme cherche homme
- divertissements, voyages...

L'heure de tombée pour les annonces paraissant dans "Trait d'union" est le mardi précédent à 17 h.

Nous vous donnerons un numéro de boîte vocale et un code d'accès confidentiel.

Pour enregistrer votre annonce vocale gratuitement vous n'avez qu'à composer le 985-5555. Votre code d'accès et votre boîte vocale sont nécessaires pour enregistrer votre annonce.

Pour écouter vos messages dans votre boîte vocale vous n'avez qu'à composer le 1-976-7111 sur un téléphone à clavier, 24 heures sur 24, et suivre les indications données. Votre code d'accès et votre boîte vocale sont nécessaires pour écouter vos messages.

*Des frais de L.49 à la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale vous n'avez qu'à composer le 1-976-7111 sur un téléphone à clavier et à suivre les indications données.

*Des frais de L.49 à la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Ce service est offert 24 heures sur 24 dans les régions dont l'indicateur est le 514.

Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

La Presse se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme aux normes qu'elle applique quant au contenu des annonces publiées dans cette section.

"Trait d'union" s'adresse seulement aux particuliers. Les commerces, services et clubs de rencontres ne sont pas acceptés dans cette section.

Pour plus de renseignements sur l'utilisation de la messagerie vocale VOX-TEL, utilisez gratuitement la ligne interactive en composant le

(514) 985-0000

TOYOTA DUVAL
1175, rue Ampère, Boucherville
(sortie 92 de l'autoroute 20)
655-2350
ATTENTION — ATTENTION

BLITZ

EN JUIN SEULEMENT
taux de financement

7.9% * durant 48 MOIS
sur certains modèles
* Sujet à l'approbation du crédit.

CHEZ TOYOTA DUVAL
SEULEMENT
655-2350
PLUS QU'UN SIMPLE CONCESSIONNAIRE



(418) 328-8154



Des Haïtiens sont rassemblés autour du corps d'un jeune homme assassiné à Port-au-Prince, où les observateurs de la défense des droits de l'homme ont dénoncé ces exécutions sommaires contre les partisans du président Aristide.

Haïti: zones interdites!

d'après AFP et AP
PORT-AU-PRINCE

Dans un décret signé vendredi soir par le «président» provisoire Émile Jonnassaint, le gouvernement haïtien de facto (soutenu par l'armée et non reconnu par la communauté internationale) a interdit journalistes et autres observateurs de certaines «zones stratégiques», dont la frontière entre Haïti et la République dominicaine voisine, les eaux territoriales et les installations de télécommunications.

L'accès de ces zones est limité tant pour les Haïtiens que pour les étrangers. Tout contrevenant (haïtien) à ce décret sera poursuivi conformément à la loi alors que «l'étranger est passible d'expulsion immédiate» en cas de violation.

Le porte-parole de l'ambassade américaine à Port-au-Prince, Stanley Schrager, a dénoncé ces mesures «clairement destinées à intimider les médias et à empêcher la couverture complète de ce qui se passe dans le pays».

Les centrales électriques, les sites et emplacements d'antennes de radio et de télécommunication sont ainsi déclarés «zone stratégique», dont l'accès est soumis à des conditions de sécurité très strictes, établies par les autorités compétentes. L'utilisation des appareils photographiques et de radio-communication est soumise à une «autorisation spéciale de l'autorité administrative compétente» dans ces zones.

Des membres de la chaîne de télévision américaine NBC avaient été récemment brièvement interpellés par la police sous l'accusation d'avoir installé du matériel de télécommunication satellitaire et une caméra sur le toit d'un immeuble avoisinant le quartier général de l'armée, le palais présidentiel et le siège de la police.

Hier, le sénateur démocrate de Floride, Bob Graham, a indiqué que si le régime en place ne quitte pas le pouvoir «la communauté internationale entreprendra une action pour libérer Haïti».

M. Graham s'exprimait devant la presse lors d'une visite du principal bidonville de la capitale haïtienne, Cité Soleil, sur les lieux où, le 27 décembre, au moins quatre personnes avaient été tuées, 200 maisons brûlées et un millier de familles sinistrées à la suite de représailles de militants néodualistes armés du Front pour l'Avancement et le Progrès Haïtien (FRAPH).

M. Graham a reconnu que les nouvelles sanctions «faisaient souffrir» mais il en a rejeté la responsabilité sur les militaires. «Le gouvernement de facto n'a pas d'avenir et les nouvelles sanctions sont destinées à faire comprendre aux militaires qu'ils doivent partir», a souligné le parlementaire démocrate qui était accompagné de l'ambassadeur américain William Swing.

Hier, la chambre de commerce et d'industrie d'Haïti (CCIH), la plus importante organisation patronale du pays, a très vivement condamné les dernières sanctions américaines contre Haïti. Dans un communiqué, signé de son président Raymond Roy, la CCIH indique qu'elle «n'acceptera jamais une atteinte à la souveraineté d'Haïti, comme d'ailleurs le prescrit la Constitution».

Les deux Corées d'accord pour un sommet

d'après Reuter et AFP
SÉOUL

Pour la première fois depuis la fin de la guerre de Corée et la division de la péninsule entre Nord communiste et Sud pro-occidental, un sommet pourrait réunir les dirigeants des deux pays, qui plus est dans le cadre d'une crise liée au développement des moyens nucléaires du Nord.

De retour de Pyongyang, l'ex-président américain Jimmy Carter a annoncé hier à Séoul que le dirigeant nord-coréen Kim Il-sung espérait rencontrer dès que possible le Sud-Coréen Kim Young-sam afin d'apaiser les tensions sur la péninsule. Selon son entourage, Kim Young-sam a donné son accord de principe.

Kim Young-Sam a indiqué qu'il était prêt à discuter de la question nucléaire et de tous les problèmes intercoréens en suspens, y compris une réconciliation, selon son porte-parole. Celui-ci a précisé que le cabinet sud-coréen avait été chargé d'organiser des réunions de travail préparatoires.

La nouvelle d'un éventuel sommet intercoréen est survenue alors que la Russie soulignait qu'elle ne croyait pas

la Corée du Nord en possession d'une bombe nucléaire et estimait que sa mise au point lui demanderait de trois à huit ans.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Andrei Kozyrev, a certes estimé que des sanctions contre Pyongyang seraient «inévitables» si elle se persistait à ne pas coopérer avec l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) et se retirait du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Mais la Russie s'est montrée, comme la Chine, très défavorable au projet de sanctions présenté par Washington aux Nations unies.

Bill Clinton a dit vendredi que son pays restait engagé dans la voie des sanctions, paraissant ainsi contredire des propos tenus vendredi par Jimmy Carter.

Mais celui-ci est remonté au créneau hier en jugeant antiproduitif de sanctionner la Corée du Nord pour obstruction aux inspections internationales de ses installations nucléaires, ceci en raison de sa politique d'autosuffisance et de son système socio-politique à part.

Bill Clinton a dit que les États-Unis ne seraient disposés à rouvrir des entretiens avec les Nord-Coréens sur l'amélioration des relations bilatérales que si Pyongyang cessait

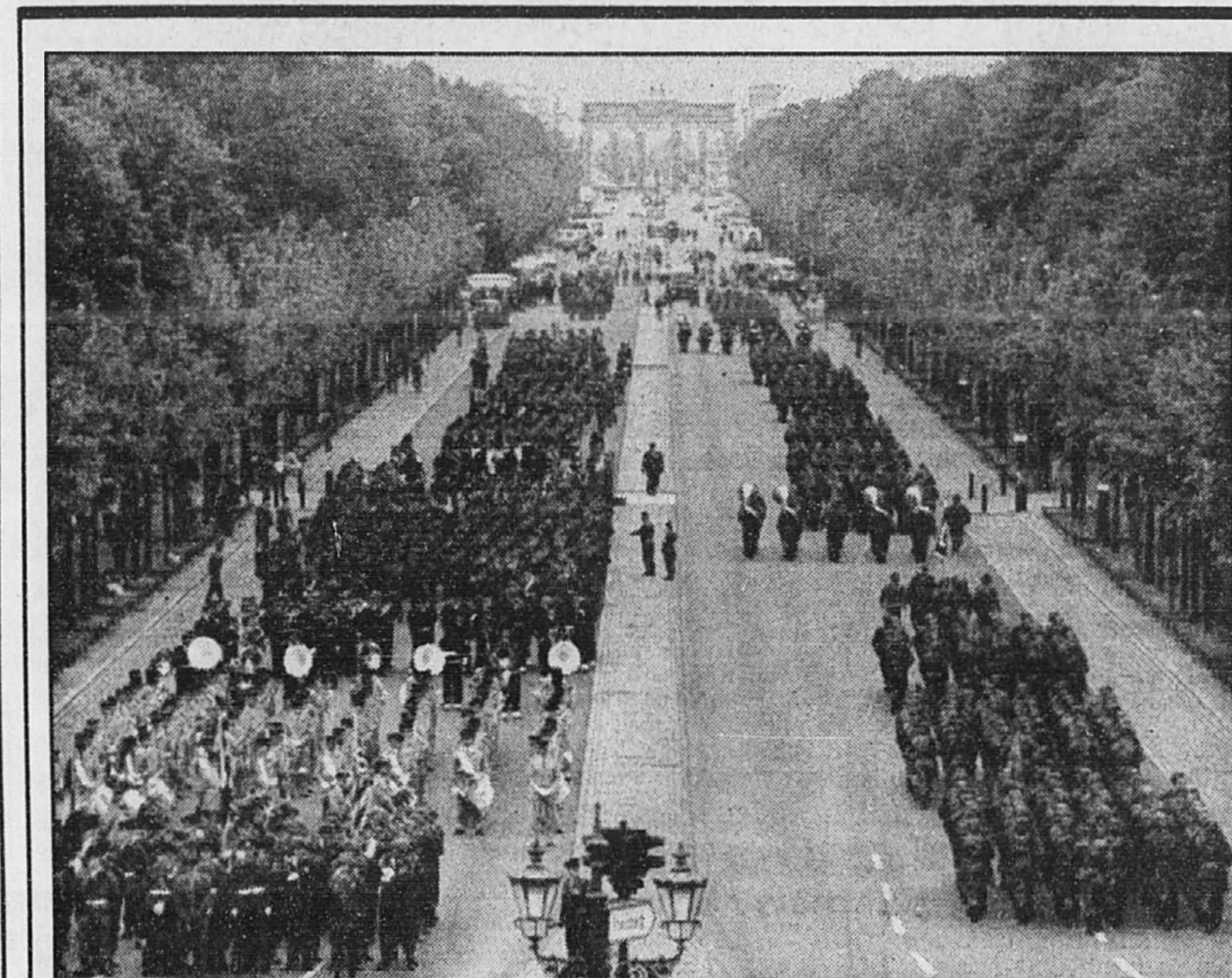
ses activités de remplacement de combustible et de retraitement.

Selon Jimmy Carter, Kim Il-sung a dit qu'il gèrerait le programme nucléaire nord-coréen s'il obtenait l'assurance des États-Unis que ceux-ci organiseraient des pourparlers au plus haut niveau.

Le leader nord-coréen souhaite aussi le soutien de Washington à son projet de remplacer ses réacteurs nucléaires — qui produisent du plutonium susceptible de servir à la fabrication d'armes atomiques — par une technologie plus conforme à la non-prolifération.

«Son autre requête est d'être assuré officiellement qu'elle ne sera pas l'objet d'attaques nucléaires des États-Unis ou d'autres forces extérieures», a rapporté Jimmy Carter. «Il a dit que, pendant la durée de pourparlers sur la question nucléaire, le programme nucléaire serait gelé.»

Selon des analystes, la tenue d'une rencontre aussi symbolique, dans le climat de crise créé par le programme nucléaire supposé de Pyongyang, fera sans doute l'objet de conditions qui restent à préciser. Ce n'en serait pas moins une première depuis la fin du conflit armé qui se solda par la création de deux Corées symbolisant aujourd'hui l'époque de la Guerre froide.



Les troupes alliées passent devant la porte de Brandebourg, au cours de leur dernier défilé à Berlin. Après 49 ans de présence, les Alliés quitteront la capitale allemande en août prochain.

Dernier défilé à Berlin des Alliés occidentaux

d'après AFP
BERLIN

Les trois Alliés occidentaux stationnés à Berlin depuis 1945 — les États-Unis, le Royaume uni et la France — ont défilé ensemble pour la dernière fois hier au cœur de la capitale allemande, dans une grande parade qui a constitué l'un des points d'orgue de leurs cérémonies d'adieux aux Berlinoises.

Quelque 2000 soldats américains, français et britanniques ont remonté l'avenue du 17 juin, l'une des principales artères de Berlin où se dresse la colonne de la Victoire, érigée pour célébrer les victoires prussiennes contre le Danemark, l'Autriche et la France entre 1864 et 1871.

«Nous vous remercions d'avoir aidé à défendre la forteresse et d'avoir été des Berlinoises», a déclaré à la tribune le maire de Berlin, Eberhard Diepgen, devant les généraux commandant les trois forces alliées. «Sans votre engagement, il n'y aurait pas eu de Berlin libre (...) ni sans doute de réunification allemande», a-t-il ajouté.

Français, Britanniques et Américains ont marché en direction de la Porte de Brandebourg, symbole du Berlin divisé pendant la Guerre froide, sous les applaudissements de 75 000 Berlinoises. Ils ont ensuite fait demi-tour vers l'ouest en direction de la place Ernst-Reuter.

Pour cette ultime parade, les Alliés ont défilé sans matériel lourd, survolés simplement par des hélicoptères et un Dakota américain, souvenir du pont aérien qui a permis à Berlin-Ouest d'échapper au blocus soviétique en 1948-49.

La tradition des parades inter-alliées remonte à 1964, trois ans après la construction du Mur de

Berlin. Chaque année, les Occidentaux défilaient sur l'avenue du 17 juin à la tête de leurs blindés, offrant ainsi une démonstration de force à quelques centaines de mètres de Berlin-Est.

Le nom de l'avenue du 17 juin est lui-même lourd de symboles puisqu'il rappelle la date du soulèvement populaire de Berlin-est en 1953 contre le régime communiste. Les parades inter-alliées ont pris fin avec la réunification allemande, en 1990, quand les Alliés ont cessé d'exercer la souveraineté sur Berlin.

Jusqu'à 12 000 soldats alliés ont veillé pendant 40 ans sur Berlin-Ouest, îlot occidental au cœur de la RDA communiste, dans un face à face à haut risque avec les Soviétiques. Les Américains représentaient la moitié des effectifs, Britanniques et Français se partageant l'autre moitié.

Si le départ des Alliés consacre la fin de la Guerre froide et la réunification de l'Allemagne, les Berlinoises ne les voient pas quitter la ville sans une certaine nostalgie. «Les Alliés faisaient tout simplement partie de notre quotidien», estime Wolf-Reiner, 42 ans, qui a grandi à Berlin. «Sans eux nous aurions été perdus», ajoute Gisela, 60 ans, fidèle des parades inter-alliées.

Le départ des Alliés est l'occasion d'une série de festivités, entamées à la fin mars avec les adieux des Français. Cette ultime parade inter-alliée a eu lieu à l'invitation du maire de Berlin. Les Russes ont obtenu à leur demande une parade séparée le 25 juin, à Berlin-Est.

Le chancelier Helmut Kohl a également convié dans des cérémonies séparées à Berlin le président russe Boris Eltsine le 31 août et les chefs d'État ou de gouvernement des Alliés le 8 septembre.

Malgré l'opposition du FPR, Paris se prépare à intervenir au Rwanda

d'après AFP
PARIS

La France a affirmé avec force hier son engagement de mettre en place très rapidement une force de 1000 à 2000 hommes au Rwanda, malgré l'opposition du Front patriotique rwandais (FPR - de la rébellion tutsie) et le peu d'enthousiasme suscité par son initiative parmi ses alliés européens.

Pendant ce temps, entre 300 et 400 civils réfugiés à l'hôtel des Mille Collines à Kigali ont pu être évacués hier matin sans incident majeur par les Casques bleus de l'ONU, le major Jean-Guy Plante. Cet hôtel avait été attaqué la veille par des miliciens hutus et était de plus en plus menacé par les opérations commandos comme par les bombardements.

Le FPR a lancé à Bruxelles, un appel à «tous les Rwandais de l'intérieur du pays et de la diaspora» à se mobiliser contre la France. «Mobilisez-vous pour tenir en échec le plan de trahison française. Après tout, vous êtes Rwandais, vous devez vivre et mourir au Rwanda et pas ailleurs», dit le communiqué, signé par un membre du bureau politique du FPR Jacques Bihogagara se trouvant actuellement à Bruxelles.

Ce communiqué d'appel à la mobilisation générale, particulièrement dur à l'égard de la France, invite à la prudence «les pays africains qui veulent suivre la France dans l'achèvement de son sinistre plan». «Peut-être que vous avez des dettes à régler à la France mais trouvez d'autres moyens que le sang des Rwandais», poursuit le texte.

Le président François Mitterrand avait indiqué plus tôt dans la journée que la mise en place par la France d'une «force de protection humanitaire» était une question «d'heures et de jours».

Selon un communiqué publié en soirée à l'issue d'une réunion autour du premier ministre Édouard Balladur à l'hôtel Matignon, la France a décidé «d'envoyer les moyens nécessaires aux frontières du Rwanda» où elles assumeront leur mission humanitaire «pour sauver des vies humaines» dans ce pays en attendant l'arrivée des renforts de l'ONU.

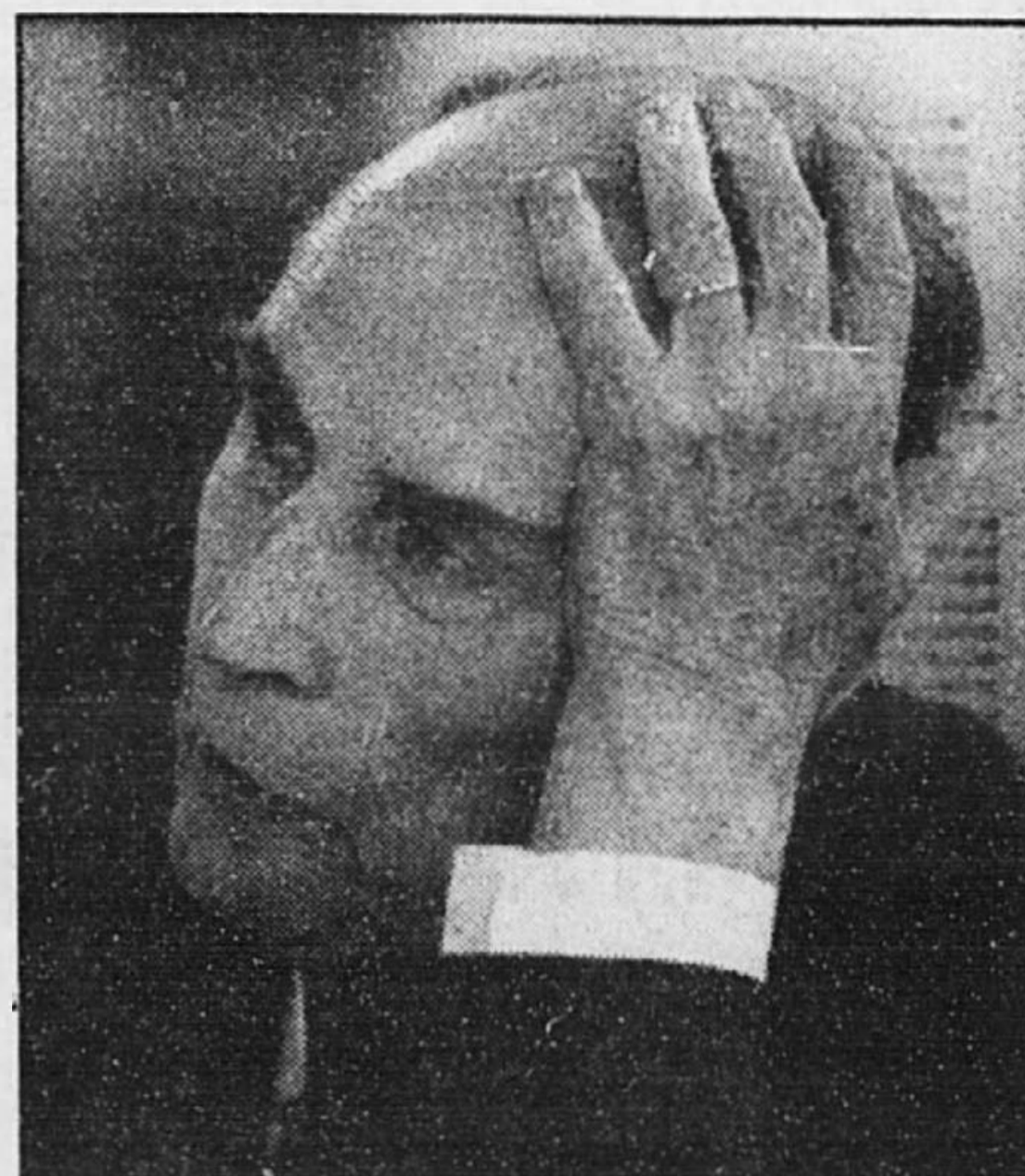
La France présentera en début de semaine à New York un projet de résolution visant à obtenir l'autorisation du Conseil de sécurité pour intervenir au Rwanda.

Elle s'attend à un vote dès lundi ou mardi.

À Kigali, hier, la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a organisé deux convois depuis les Mille Collines en secteur gouvernemental vers Kabuga, petite ville située à l'est de la capitale, dans une zone contrôlée par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR).

Parallèlement, deux convois ont quitté l'hôpital Roi Fayçal en zone rebelle vers Runda, en secteur gouvernemental. Chaque convoi transporte entre 150 et 200 personnes.

Il restait hier matin encore près de 800 personnes à l'hôtel des Mille Collines, dont environ 250 Zairois qui n'ont pas encore pu rentrer dans leur pays. Toutefois,



Mitterrand: une question «d'heures et de jours».

le nombre des personnes réfugiées aux Mille Collines pourrait augmenter avec l'arrivée de nouveaux candidats à une évacuation par l'ONU. L'hôpital Roi Fayçal abrite, quant à lui, environ 5000 personnes.

Parmi les personnes évacuées samedi figuraient au moins deux anciens ministres, des intellectuels et diverses autres personnalités.

Dans le premier convoi qui a quitté les Mille Collines, il y a principalement des Tutsis mais aussi des Hutus: Hutus «modérés» qui étaient partisans de l'opposition ou, selon leurs propres déclarations, «Hutus ressemblant à des Tutsis» qui ont peur d'être massacrés par des miliciens.

Vendredi matin, le FPR avait organisé un raid à l'église de la Sainte-Famille, voisine de l'hôtel d'où les rebelles avaient évacué environ 600 personnes en pleine nuit, profitant de la panique provoquée par des bombardements qui ont fait des dizaines de victimes.

Yasser Arafat demande plus d'argent, plus vite

d'après AFP
TUNIS

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a demandé aux États-Unis et à l'Europe davantage d'argent pour mettre rapidement en place son «gouvernement» dans les territoires autonomes de Gaza et Jéricho, a indiqué hier l'agence palestinienne Wafa.

Alors qu'il repousse son départ de Tunis pour Jéricho en arguant des difficultés financières de son organisation, M. Arafat a également demandé que le versement d'une aide d'urgence de 42 millions de dollars, récemment promise, pour l'installa-

tion de l'administration palestinienne soit accéléré.

M. Arafat a fait ces requêtes dans des entretiens séparés vendredi et hier avec les ambassadeurs des États-Unis, John McCarthy, de France, Jean-Noël de Bouillane de Lacoste, et des représentants de la Troïka européenne (Grèce, Allemagne, Belgique).

La communauté internationale a déjà promis 2,5 milliards de dollars pour aider à la mise en oeuvre de l'autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho, dont plus de 600 millions de dollars dus en 1994, mais l'OLP fait périodiquement état de la rétention des bailleurs de fonds.

Selon des sources palestiniennes, le chef de l'OLP est irrité par la lenteur des procé-

dures de versements de 42 millions de dollars promis la semaine dernière à Paris par la conférence des pays donateurs pour permettre le fonctionnement de l'administration palestinienne.

Un représentant de la Banque Mondiale, chargé de transférer les 42 millions, se trouve bien à Tunis, mais «pour consultation» et non pas pour «déboursier l'argent», assure-t-on de même source.

Le «ministre» palestinien de l'économie, Ahmed Corei (Abou Alaâ), a mis en cause l'influence d'Israël pour expliquer les «hésitations» des bailleurs de fonds, mais a également admis, dans une déclaration à la presse tunisienne, que les lenteurs

étaient dues au manque d'organisation des Palestiniens.

Une nouvelle réunion des pays donateurs est prévue les 10 et 11 juillet à Paris, où le chef de l'OLP est attendu à partir du 6 pour y recevoir un prix décerné par l'UNESCO.

Par ailleurs, le chef de la délégation palestinienne en Italie, Nemer Hamad, a indiqué hier que l'OLP ouvrirait «prochainement» un bureau de représentation auprès du Saint-Siège. «C'est une question de semaines», a-t-il dit, précisant que des responsables du Vatican et des Palestiniens «discutaient actuellement du texte d'un accord pour une reconnaissance réciproque». Le Vatican a établi des relations diplomatiques avec Israël mercredi dernier.

Elles ont 18 ans ans et gagnent 600 \$ par semaine sans se prostituer

JACQUES CIMON
collaboration spéciale

Elle s'appelle Yvette. Caractéristique: elle sert la bière ou la bouffe les seins nus. Personne ne la touche. Il y a même des clients qui n'osent pas regarder sauf quand elle, elle regarde ailleurs. Regards furtifs à saveur apéritive. Bizarre comme la vie ne cesse de tourner en rond. En 1970, la rue Ontario était pleine de ces petits restaurants où, pour attirer une clientèle chétive, on avait rendu opaques les vitrines et créé ces invraisemblables nulle part où, avec les toasts au pain Durivage et l'oeuf miroir, on avait droit en prime à une vue imprenable sur une poitrine opulente de femme qui, elle, était bien loin de l'être, avec les trois mèmes à nourrir et le mari enfiou paqueté.

Le surnombre, la lassitude et l'apparition du «bottomless», pas nécessairement indiqué pour la restauration, avaient chassé le phénomène. Et le carrousel a fait ses petits tours jusqu'à ce que rue Saint-Denis, au 7401, rez-de-

chaussée d'un triplex, les topless réapparaissent.

Les topless de la nouvelle génération

En 1970, elles avaient la trentaine et travaillaient à demi-poils pour arrondir leur fin de mois. Aujourd'hui, elles ont 18 ans et le font pour le fric vite mis en banque, avec espoir de lendemains qui chantent sur fond de grisaille tragique, dans une société qui parle plus de relance économique qu'elle ne la fait.

Quelle est la possibilité de démerder pour une petite Yvette peu scolarisée, alors qu'il y a des avocats sans causes et des médecins au chômage? Nulle. Alors aller montrer ses petits seins presque adolescents à mon oncle Alphonse pour 600\$ ou plus par semaine, c'est le Klondike.

Vous me direz que c'est pareil pour les danseuses nues. Non. Ce ne sont pas les mêmes. Les danseuses nues sont des femmes. Celles que j'ai vues au Bar C.O. sont des petites filles. Et elles se présentent au portillon.

Le propriétaire de ce resto-bar, Henri-Michel Collin, m'a dit recevoir au moins six appels par jour de candidates, toutes âgées de 18 ou 19 ans. Elles sont gentilles et pas putes. Juste un peu exhibitionnistes et surtout intéressées à désertir un ciel qui leur semble bouché. C'est ce que devrait comprendre le père d'Yvette, bien inquiet m'a-t-elle dit, quand il a appris où elle travaillait. Le C.O. est pour l'instant le seul resto-bar topless de la grande région métropolitaine. Mais il ne le restera pas longtemps...

Un cadeau à mon chum

Qui fréquente le C.O., un vrai resto qui a son chef, Yves Nouville, un passionné de cuisine? «J'ai 80 p. cent de clientèle ethnique, dit Collin. Beaucoup d'Arabes». Bien sûr. Ce qui est plus surpre-

nant, c'est la quantité de femmes qui fréquentent le lieu. Aucune lesbienne, toutes des femmes accompagnées.

Une cliente m'a dit fort simplement: «la bouffe est bonne et pas chère, et mon chum aime voir des petites filles sans chemise; je lui fais un cadeau quand je viens avec lui».

Une autre cliente s'est exprimée sans vergone: «Les seins, y'a rien là. J'ai hâte qu'on puisse être en «bedaine» comme les hommes quand y'fait chaud. J'ai hâte qu'on puisse se faire bronzer les seins nus, comme en Europe, sans se faire arrêter... On est-y assez arrières!»

Un client: «Moi, j'viens pas ici pour les filles... la sangria à 8,40\$ le pichet, 40 p. cent d'alcool, c'est donné...» Alco ou hypocrite?

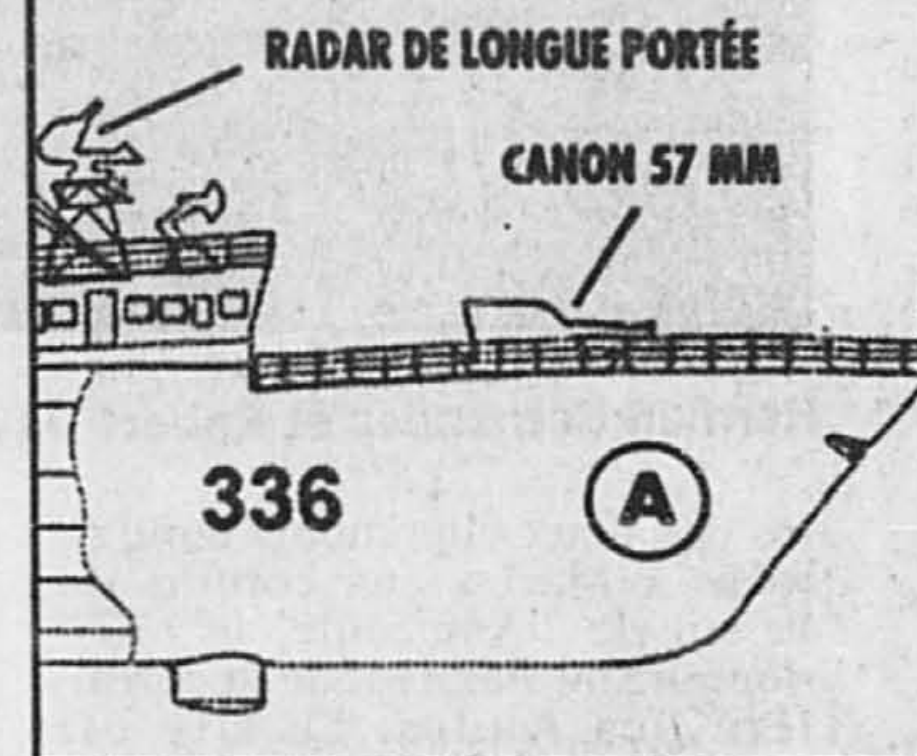


Malgré la chaleur

Les Forces canadiennes ont reçu le public hier, à Saint-Hubert, dans le cadre du 50^e anniversaire du débarquement de Normandie. Chars d'assauts, avions et armes légères ont retenu l'attention des visiteurs qui avaient bravé la grande chaleur.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Laissez-vous «MONTRER» UN BEAU GRAND BATEAU!



Soyez les invités du capitaine en croisière à bord de la nouvelle frégate NCSM Montréal!

Rejoignez la prove de la frégate au bloc central et à la poupe, que vous trouverez dans La Presse d'aujourd'hui. Faites-nous parvenir les trois sections du navire ainsi que le coupon de participation dûment rempli à La Presse.

La Presse



LE PARKLAND
Prix 117,105\$
Solde Estival Délirant
Prix Spécial
105,395\$

Le Parkland à 105,395\$ jusqu'au 15 juillet, 1994.

SOLDE ESTIVAL DÉLIRANT RÉDUCTION DE 10% SI VOUS COMMANDEZ MAINTENANT!

Viceroy vous donne une réduction de 10% sur le prix sur Le Parkland, un de ses modèles finis à l'usine les plus populaires. Vous devez commander avant le 15 juillet, 1994.

Ceci est le meilleur achat de chalet de l'année.

Ne laissez pas passer cette occasion
Appelez-nous ou rendez nous
visite aujourd'hui.



Montréal, 395 Yvon Berger
Laval, Québec H7L 2B9
Téléphone (514) 622-3185.

MALADIE D'ALZHEIMER

Le centre de Recherche de l'hôpital Douglas propose l'essai d'un nouveau médicament pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer à ses débuts. Les patients seront suivis à l'externe. Si l'un de vos parents (ou connaissance) est âgé de moins de 85 ans, vit à la maison avec son époux(se) ou quelqu'un qui en prend soin et a reçu un diagnostic probable de maladie d'Alzheimer, il peut être éligible pour bénéficier de notre programme. La confidentialité est assurée. Toutes les évaluations, investigations et médicaments seront sans frais. Pour de plus amples informations, veuillez laisser votre nom et numéro de téléphone sur le répondeur au 762-1187.



CAVALIER 94 Climatiseur

- Radio cassette
- Automatique
- Et beaucoup d'autres options

229\$*
par mois / 36 mois

Offre d'une durée limitée!

CLEERMONT
Chevrolet Geo Oldsmobile Cadillac

5363 Saint-Denis (au sud du boul. Rosemont) 279-6301

* Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif seulement. Versement initial de 1 850\$. Transport et préparation inclus. Dépôt remboursable de 300\$ et 1er paiement exigés. Toutes taxes non incluses. Kilométrage limité à 24 000 km par année.

PUBLIREPORTAGE



Une fois de plus, l'ACTA Québec est fière de vous présenter les gagnants de TROPHÉES ATLAS.

Cette soirée de gala est l'événement annuel par excellence de l'industrie.

En effet, c'est lors de cette soirée que les trophées Atlas sont remis aux lauréats de douze catégories.

Ces prix rendent hommage aux différents intervenants du milieu touristique pour leur professionnalisme et leur implication dans cette industrie.

Un treizième prix, soit le prix Distinction, est donné à une personnalité qui a contribué à l'essor de l'industrie du voyage.



Mme Lise Rondeau (Vacances Canadien), élue Représentante 1994.



M. Michel Lablanc, président de la compagnie aérienne Royal, lauréat du prix Distinction 1994.



M. Patrick Martinet et l'équipe des ventes représentative KLM, gagnant du prix Compagnie aérienne 1994 service régulier.



Mme Louise L'Anglais de l'agence Voyages CAA de Ste-Foy, élue Agence de voyages 1994.



Mme Michelle Beaudoin (Américanada), élue Réservationniste 1994.



M. Marc Parsons et l'équipe des ventes d'Assurance Voyageur, ont mérité le prix Assureur voyage.



Mme Nicole Lemay (Voyages Nicole Lemay) et M. Guillermo Ponce (Bureau de tourisme du Mexique), respectivement lauréats du trophée Agent de voyage et Destination 1994.



M. Michel Lablanc, au centre, tient fièrement son trophée. Il est entouré de l'équipe de Royal, Transporteur aérien 1994.



M. Claudéric St-Amand de Vacances Air Transat et son équipe ont mérité le prix Brochure 1994.



M. Gilles Doucet et l'équipe de Royal Vacances ont remporté le prix du Voyageur 1994.



Au premier rang, M. José Laroux entouré de l'équipe d'Intair Transat, lauréat du prix Consolidateur 1994.



L'association des agents de voyages du Québec



The Quebec Association of Travel Agents

Écologie et environnement...

Le développement durable en Amazonie

DANIEL GAGNON

Pourquoi développer les ressources naturelles de l'Amazonie? C'est pour fournir une source de produits comestibles, autant pour les humains que pour les animaux domestiques qui y vivent, ainsi que nombre de produits utiles, tel le caoutchouc. Cette «nouvelle» utilisation de territoires, déjà modifiés par l'homme, devrait réduire de beaucoup les pressions pour la coupe des forêts vierges et ralentir ou même arrêter la disparition d'espèces animales et végétales. Ce qu'il faut, c'est reboiser des secteurs complets de l'Amazonie qui ont été transformés en champs ou en pâturages pour les bovins. Par le fait même, on récupère des superficies de sol vouées à perdre leur fertilité à court terme. Il faut adopter des méthodes agroforestières, très efficaces et non destructives, qui intègrent la culture de plantes alimentaires et des arbres, porteurs de fruits ou de noix. Il s'agit donc d'une gestion et d'une utilisation beaucoup plus douce du territoire amazonien.

Il est irréaliste de vouloir transformer l'Amazonie entière (d'une superficie semblable à

celle du Québec) en gigantesque parc de conservation. On ne peut arrêter le développement en région amazonienne: les besoins humains sont trop grands. Cependant, il est possible que ce développement soit «durable», c'est-à-dire que la ressource exploitée le soit dans une perspective à long terme, avec des impacts minimaux sur l'environnement. Dans la même optique, il faut aussi préserver des zones de forêts vierges pour la conservation des espèces vivantes, ainsi que des secteurs dédiés aux utilisations traditionnelles des différents peuples indigènes de l'Amazonie.

L'agroforesterie, utilisée sur de petites surfaces jusqu'à maintenant, devrait s'avérer une solution écologiquement plus viable que l'agriculture intensive pour produire des ressources alimentaires. Le principe de l'agroforesterie est de maintenir un couvert d'arbres pour assurer un rendement soutenu du sol. Dans les tropiques humides, ce sont surtout les arbres, grâce à leur dense réseau racinaire, qui conservent les éléments nutritifs disponibles sur un site. Dès qu'une feuille morte tombe au sol et se décompose (processus beaucoup plus rapide sous les tropiques),

les éléments nutritifs libérés sont captés par les racines des arbres et des autres plantes. Par contre, lorsque la forêt est coupée et brûlée, ces éléments sont lessivés en profondeur dans les sols par les pluies abondantes. Ils sont alors inaccessibles aux racines. À preuve, les champs ou les pâturages que l'on a dû abandonner quelques années après leur défrichage, tant les récoltes étaient devenues minces.

Les arbres «utiles» qui sont plantés, ou naturellement établis, dans un système agroforestier peuvent être producteurs de bois, de fruits, de noix, d'huiles, de substances médicinales, de fourrage pour les bestiaux, ou encore de caoutchouc. Parfois, la même espèce a une valeur double ou triple: elle produit bois, fruits ou noix et fourrage. En sous-bois, on plante de petits arbres ou des arbustes qui ont aussi une valeur utilitaire. Un bel exemple est le cacaotier, à partir des graines duquel on produit le chocolat. Entre les arbres, on pourra planter une herbacée qui produira du fourrage ou des fèves.

À Bélem, à l'Université Fédérale du Para, une province brésilienne située à l'embouchure de l'Amazone, on a développé des cultures agroforestières où l'on retrouve jusqu'à sept étages de végétation. L'arbre à noix du Brésil forme la strate la plus haute, mais on y trouve aussi, entre autres, de l'hévéa (pour le caoutchouc), des cacaotiers, des bananes et du manioc (dont on utilise la racine pour faire une farine). Une vingtaine de parcelles de 20 mètres par 20 mètres de ce type de culture suffisent à nourrir une famille et à lui assurer un revenu par la vente de produits excédentaires. La qualité du sol est maintenue et les paysans peuvent demeurer en place. Ce projet est déjà implanté avec succès dans quatre villages.

Robert Davidson, chercheur au Biodôme de Montréal, et Herman Hernandez, professeur d'écologie à l'Universidad del Azuay, située à Cuenca, en Équateur, ont entrepris l'an dernier des projets de recherche en Amazonie équatorienne dans le but d'y développer le reboisement et l'agroforesterie. Ils ont effectué des essais en plantation avec 14 espèces d'arbres indigènes. Certains, tel le laurier, sont recherchés pour la qualité de leur bois dur — leur croissance est relativement lente — d'autres sont recherchés pour leur bois léger et leur croissance rapide, tel le piguê negro. D'autres encore sont utiles pour leur production de grosses fèves comestibles, tel le guaba, ou pour leur production de sève aux propriétés antiseptiques, tel le sang de drago (appelé «sang de dragon» à cause de sa sève rouge).

Les plantations expérimenta-



Herman Hernandez et Robert Davidson à leur pépinière d'arbres tropicaux à Macas.

PHOTO DANIEL GAGNON

les des deux chercheurs sont situées à Macas, aux confins du bassin de l'Amazonie, là où il s'appuie au flanc est de la cordillère des Andes. Le site est enchanteur. Tôt le matin, par ciel clair, avant que des nuages apparaissent, on aperçoit à l'ouest le cône parfait coiffé de neige du volcan Sangay. Ce volcan est réputé être le plus actif d'Équateur. Je l'ai vu émettre une petite colonne de fumée, une fin d'après-midi, lors d'une visite à la plantation. Herman Hernandez, qui a passé un an sur le site, a assisté il y a quelques mois à une véritable éruption qui a couvert la région de cendres pendant quelques jours. À l'est, au fond d'une petite vallée, coule le rio Upano, une des multiples rivières qui alimentent le fleuve Amazone.

Le climat à Macas est idyllique. La température moyenne annuelle est de 22° C, et puisqu'on est sous les tropiques, cette température est la même toute l'année. En fond de scène à la plantation d'arbres, subsiste un fragment de la forêt tropicale naturelle. J'y ai vu de superbes héliconias aux fleurs exotiques rouges et jaunes, plusieurs espèces de bégonias, certains hauts de trois mètres et d'autres grimpants, de gros arbres à la base évasée en arc-boutants. Les in-

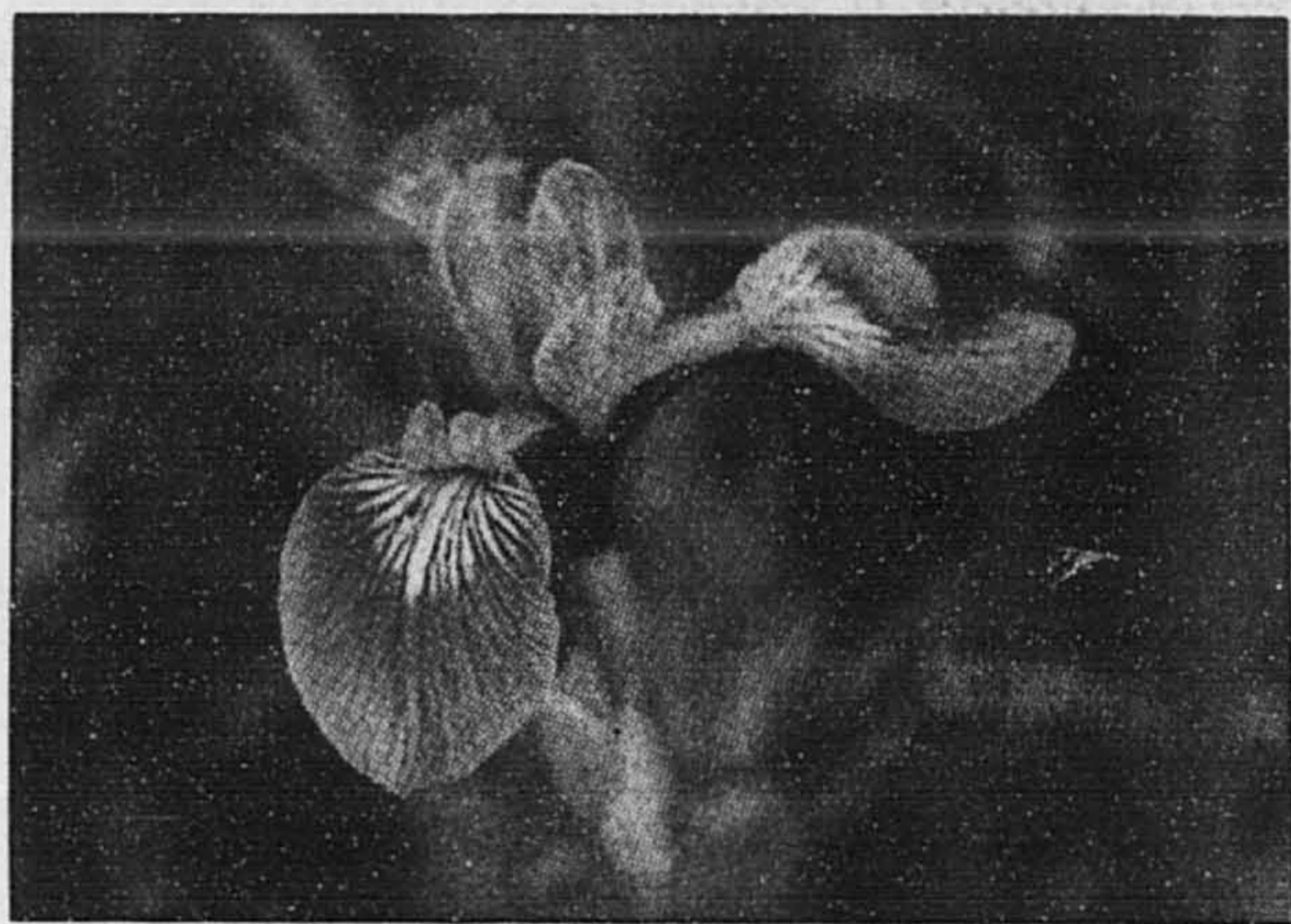
sectes sont spectaculaires. J'y ai vu des papillons, de jour et de nuit, de toutes les formes et de toutes les couleurs, du grand papillon morphe aux ailes bleu métallique jusqu'au papillon qui mime avec succès un petit bout de branche cassée.

Des cultures antérieures inappropriées ont abîmé le sol de la plantation de Macas. Il faut le reconstituer. L'étape initiale consiste à planter des arbres pour mettre fin au processus de dégradation. Un de ceux-ci, le guaba, augmente la quantité d'azote disponible dans le sol. Planté seul ou en compagnie d'une autre espèce à croissance rapide, il forme un couvert partiel et améliore le sol, permettant la plantation d'autres espèces d'arbres à valeur économique plus élevée. Plus tard, on pourra aussi introduire des plantes alimentaires en sous-bois. Toutes ces plantations et cultures agroforestières jouent aussi un autre rôle: elles servent de «ponts» ou de corridors semi-naturels entre les forêts naturelles. Ainsi, insectes, grenouilles, reptiles, oiseaux, chauves-souris, et même certains singes, peuvent se déplacer d'une forêt à l'autre à l'abri des plantations agroforestières. En Amazonie, la conservation de la biodiversité est étroitement liée à la résolution des problèmes de

la pauvreté et du développement socio-économique de la population humaine.

Daniel Gagnon est directeur de la recherche au Biodôme de Montréal et professeur à l'UQAM.

La flore laurentienne



Les iris versicolores et le temps des foins

■ En grandes colonies, les iris versicolores décorent les fossés, dans le temps des foins. Le temps des foins c'est, dans le folklore québécois, comme le temps des cerises ou du muguet dans la chansonnette française. Qui ne se souvient d'avoir joué à la cachette dans le foin et du premier baiser volé.

Au temps des foins, les jours sont longs; pourtant, il manque des heures pour tout faire: mettre les fraises en conserves, sarcler le jardin, tondre la pelouse, réparer la niche du chien. Les laitues friées et les radis sont prêts à manger, les fournitures envahissent les pivoines, les enfants ont l'herbe à puce.

Les petits compagnons

La saison des morsures et des griffures bat son plein



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

Se faire mordre par le «meilleur ami» de l'homme est un événement (pour reprendre le jargon policier) frustrant, pénible et douloureux. Mais, malheureusement, pas aussi rare qu'on pourrait le croire. Surtout par cette canicule. Selon certaines statistiques médicales, on évalue à un ou deux millions le nombre des morsures (bénignes ou graves) infligées aux citoyens américains par les animaux domestiques ou sauvages. Celles des scènes de ménage, ou provoquées par des galop's capricieux, ne sont bien sûr pas comptabilisées ici. Véritable plaie sociale, les morsures d'animaux représentent donc la quatrième plus importante cause de maladie aux États-Unis. Et près de 1 p. cent des urgences dans les hôpitaux chez nos voisins du Sud. Au prorata de la population, ces données devraient pas être très éloignées de la situation canadienne.

Livreur de pizza

Parmi les personnes les plus susceptibles d'être mordues par un chat ou un chien on retrouvera, en toute première ligne, et vous en doutez un peu, le personnel des hôpitaux ou des cliniques vétérinaires. Morsures et griffures sont en effet responsables de respectivement 34 et 3,8 p. cent des bobos infligés lorsqu'on travaille au contact des animaux. À moins de ne jamais mettre la main à la patte, d'avoir beaucoup de veine ou encore une habileté extraordinaire, c'est un domaine où on se fait bouffer tout cru. D'ailleurs 92 p. cent des vétérinaires avouent avoir été au cours de leur carrière victimes de morsures de chien, 81 p. cent de morsures de chats, et 72 p. cent griffés par eux. À commencer par votre dévoué serviteur qui contemple,

tout en tapant laborieusement cette chronique, son pauvre avant-bras droit violacé et encore tout endolori.

Mais les victimes de morsures peuvent appartenir à bien d'autres catégories socio-professionnelles: facteurs, laitiers, livreurs de pizza, pompiers, cambrioleurs... Ou encore manifestants subissant les morsures des chiens policiers lors de l'émeute de la Coupe Stanley, mardi soir à Vancouver.

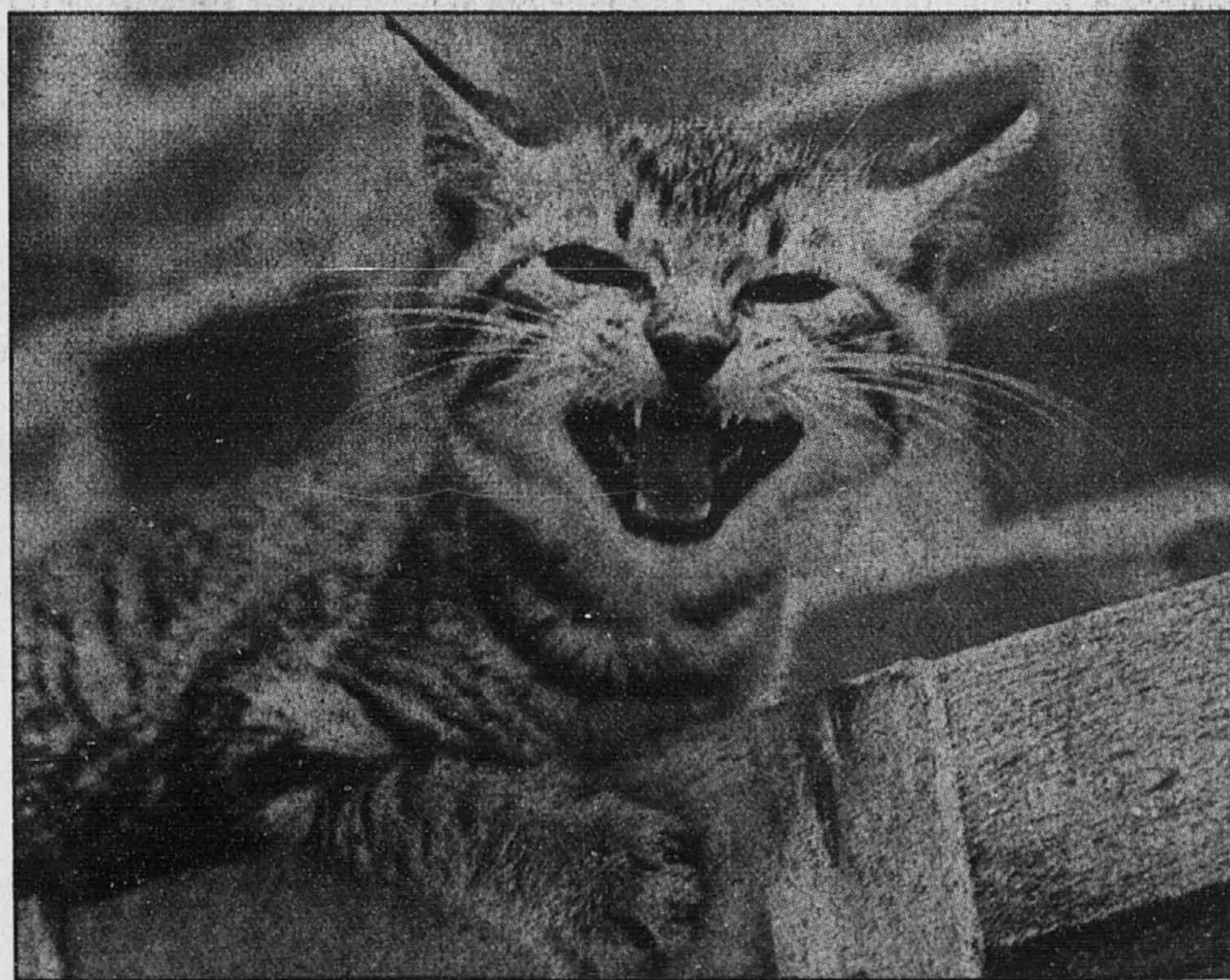
Qu'il s'agisse de morsures à caractère professionnel ou affectant le grand public, il est intéressant de noter que la majorité d'entre elles ont lieu entre avril et septembre. À vrai dire, lorsqu'il est chaud, et le climat favorable aux activités de plein air. La plupart des victimes ont, règle générale, moins de 21 ans. Les très jeunes (âgés entre 5 et 9 ans seulement) sont malheureusement les plus visés. Rapporteur de cette étude pleine de mordant, le Dr Craig E. Green, signale qu'un grand nombre de morsures et de griffures ne seront toutefois pas systématiquement signalées aux autorités. Surtout les bobos des adultes, ce qui peut fausser quelque peu ces statistiques. Il est néanmoins assez curieux de constater que la gent masculine sera plus souvent mordue par les chiens. Et les femmes, par contre, le seront davantage par les chats. Ceci, compte tenu du fait que 80 à 90 p. cent des morsures sont l'oeuvre de chiens. Et qu'en outre, les minets sont responsables de seulement 10 à 20 p. cent des morsures restantes.

Morsures au visage

Le portrait robot du chien mordeur serait celui d'un animal:

- de plus de 50 livres,
- travailleur (de garde par exemple) ou sportif et par conséquent assez dynamique et actif,
- plutôt jeune (entre 6 et 11 mois), c'est-à-dire tout feu tout flamme...

En tête du palmarès peu glorieux des chiens mordeurs, on retrouve bien sûr le sempiternel pit-bull terrier, le berger alle-



Fort curieusement, si les hommes sont plus souvent mordus par les chiens, les femmes le sont d'avantage par les chats. Avec ses crocs très acérés, minet peut provoquer des morsures profondes, douloureuses et très infectantes.

mand suivi fort curieusement de près par le Saint-Bernard dont la réputation de civilité serait surfaite... Si à peine 10 p. cent des morsures sont dues à des chiens errants, la plupart d'entre elles sont malheureusement l'oeuvre du chien du voisin.

L'aspect des morsures canines varie évidemment beaucoup, depuis la simple éraflure en passant par la perforation de la peau, voire la laceration en profondeur des muscles. Les adultes seront le plus souvent mordus aux extrémités supérieures et au tronc. Les enfants, au contraire, seront malheureusement blessés au visage. En raison de leur

petite taille, mais aussi de leur inexpérience canine, de leur confiance excessive ou de leur naïveté foncière face à un animal. Surtout avec une enfance bercée par des histoires animalières à l'eau de rose style Walt Disney et consorts.

Le chien mord en effet très souvent les lèvres ou le visage des bambins en croyant de «bonne foi» déceler dans leur regard innocent mais scrutateur (et contrairement au respect qu'impose la hiérarchie canine) une attitude agressive, contestataire ou subversive.

En ce qui concerne les griffures félines, elle sont générale-

ment circonscrites aux extrémités des membres de la personne qui tient le chat. Et ce, tout particulièrement au moment où on essaie de garder ce dernier immobile, pour les lui tailler, lui donner un médicament, démêler son poil par exemple...

Savon

À la différence de celles du chien, les morsures de chats sont en général assez profondes. Et ces dents très pointues de minet sont susceptibles de causer des blessures qui finiront souvent en abcès graves. Avec des conséquences aussi sérieuses que des ostéomyélites (inflammations

de l'os causées par des germes pathogènes).

La multiplicité des morsures ou griffures subies par les propriétaires d'animaux vaudront au vétérinaire nombre de demandes de conseils sur la conduite à suivre dans pareil cas. Il n'est pas futile, tout comme le Dr Craig E. Greene l'a fait dans son livre de pathologie vétérinaire *Les maladies infectieuses du chien et du chat* de prodiguer ici quelques conseils simples et pratiques aux victimes de tels assauts canins ou félins. Surtout si la blessure a eu lieu dans la salle d'examen et sous les yeux du vétérinaire.

Il faudra tout d'abord bien nettoyer la plaie de la morsure ou de la griffure avec un savon bactéricide (à base de sels d'ammonium quaternaire par exemple). Puis désinfecter à l'aide d'une solution iodée. Il importe de plus de bien irriguer la blessure avec une solution physiologique (genre lactate de ringier) pour tenter d'enlever ou d'expulser le maximum de débris. Et déloger ainsi le plus de bactéries possible. Le reste de l'opération sera l'affaire du corps médical pour les «deux pattes»:

— traitement massif et systématique aux antibiotiques pour tenter de circonscire l'invasion microbienne,

— injection antitétanique (et antirabique s'il y a de gros soupçons, ou pire confirmation par le laboratoire de pathologie d'une morsure par un animal enragé).

Les lacerations au visage saignant abondamment et pouvant laisser de graves cicatrices seront suturées de routine. Par contre, les morsures ou griffures aux extrémités des membres sont moins visibles, plus promptes aux infections et généralement traitées comme des blessures ouvertes. Parmi les plus graves lésions, citons ces morsures qui perforent la peau dans le vif du sujet: peu saignantes, elles causeront une grave infection en profondeur. Mais aussi l'inflammation et l'enflure spectaculaire du membre blessé. Voire une infection généralisée (genre septicémie) les germes pathogènes s'étant alors disséminés, via la circulation sanguine, dans tout l'organisme.

Nommez un arbre utilisé en agroforesterie au Brésil

■ Répondez à la question ci-haut et gagnez une paire de billets pour visiter le Biodôme et le Planétarium. Deux bonnes réponses seront choisies au hasard chaque vendredi. Adressez vos réponses à:

Chronique écologie et environnement
Biodôme de Montréal
4777, ave Pierre-Couberlin
Montréal, Québec
H1V 1B3

La réponse à la question de la semaine dernière est: En reboisant